



Alger	: 34°	25°
Oran	: 31°	24°
Annaba	: 36°	24°
Béjaïa	: 30°	24°
Tamanrasset	: 39°	27°

SAHARA OCCIDENTAL

La présentation de l'émissaire de l'ONU sur sa récente visite «positivement appréciée» par l'Algérie P. 5

CRISE ARABIE SAOUDITE-CANADA

L'Algérie appelle au respect de la souveraineté des pays et à la non-ingérence dans leurs affaires internes P. 5

YÉMEN

L'Algérie souhaite que la prochaine réunion sur le Yémen inaugure une nouvelle ère de paix et de stabilité P. 5

HADJ 2018 : ARRIVÉE À LA MECQUE DES HADJIS PRIS EN CHARGE PAR LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

Le groupe de hadjis pris en charge par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est arrivé dans la nuit de jeudi à vendredi à La Mecque (Royaume d'Arabie Saoudite), dans une atmosphère de piété. Les hadjis ont été accueillis à l'hôtel "Dar El Khalil El Rochd" par le coordonnateur général de la mission algérienne du hadj, Directeur de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), M. Youcef Azouza, en compagnie du "moutawif" saoudien. Ces hadjis ont été choisis parmi les familles démunies et celles à faible revenu ainsi qu'un nombre de pensionnaires de centres pour personnes âgées relevant du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

P. 3



Lancement depuis Djeddah d'une opération d'acheminement de bonbonnes d'eau Zemzem vers les aéroports algériens

Une campagne de sensibilisation en faveur des pèlerins algériens concernant le rite de Mina

MESSAGE DE CONDOLÉANCES DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA
À LA FAMILLE DU DÉFUNT MOHAMED SALAH YAHIAOUI

«Un homme altruiste ayant prôné le sacrifice et le martyre» P. 24



SNTF

Suppression momentanée de certains voyages entre le 10 et 16 août P. 2

SANTÉ

4 exercices pour retrouver un sommeil réparateur P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE ARABE DES CLUBS CHAMPIONS :

Débuts en fanfare pour les clubs algériens P. 21

Les trois représentants algériens en Coupe arabe des clubs champions de football : l'ES Sétif, l'USM Alger, et le MC Alger ont réussi leurs débuts dans cette épreuve lucrative, relancée par l'Union arabe de football (UFA).

AID EL ADHA :

Alger dotée de 105 points de vente directe de moutons P. 4

MDN

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME
2 casemates pour groupes terroristes découvertes et détruites à Aïn Defla** P. 24

MERCREDI À 21H39

Secousse tellurique d'une magnitude de 4,1 dans la wilaya de Tiaret

Une secousse tellurique d'une magnitude de 4,1 a eu lieu mercredi à 21h39 dans la wilaya de Tiaret, a annoncé le centre de recherche en Astronomie Astrophysique et Géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

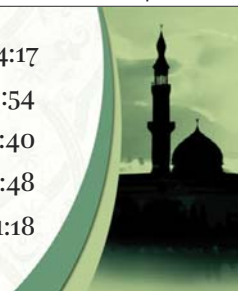
L'épicentre de cette secousse a été localisé à 15 km au nord-est de Tidda (wilaya de Tiaret), a précisé la même source.



Horaire des prières

Vendredi 28 - Samedi 29 Dhou al q'ida 1439

Fajr	04:17
Dohr	12:54
Asr	16:40
Maghreb	19:48
Isha	21:18



AGRICULTURE

Rencontre d'évaluation du programme pomme de terre de saison et d'arrière-saison



Le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la pêche, M. Kamel Chadi a présidé jeudi à Alger une rencontre d'évaluation du programme pomme de terre de saison et d'arrière saison, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

FOOTBALL/LIGUES 1 ET 2/ 2018-2019:

La Sûreté nationale lance un plan de sensibilisation en faveur des supporters

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé un plan de sensibilisation au profit des supporters des équipes professionnelles de football par l'organisation d'activités avec comme slogan «fiers de vous accompagner» et ce à la veille du lancement du championnat des ligues professionnelles 1 et 2 pour le compte de la saison footballistique 2018-2019 prévue vendredi, indique un communiqué de la DGSN.



MAGHREB

La ministre de la Solidarité nationale participe à Tunis à la 1^{re} rencontre maghrébine sur la condition de la femme

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia prendra part, du 10 au 11 août à Tunis, aux travaux de la première rencontre maghrébine sur la condition de la femme et à la conférence maghrébine sur «la femme et l'enjeu du changement de la situation de la région en faveur de la paix et du développement», a indiqué mercredi un communiqué du ministère.



MUSIQUE

Alger à l'heure du gharnati et du malouf

Les airs mélodieux et les cadences composées du patrimoine andalou gharnati et malouf ont retenti, jeudi soir à Alger, à travers deux concerts distincts, animés par Lila Borsali, en duo avec Abbas Righi et le maître du genre malouf, Hamdi Bennani.



Météo



	Max	Min
Alger	34°	25°
Oran	31°	24°
Annaba	36°	24°
Béjaïa	30°	24°
Tamanrasset	39°	27°

L'Ugta et l'Onda lancent une série de spectacles à Alger

Un concert de musique explorant le répertoire algérien a été animé jeudi soir à Alger par le groupe Freeklane et le chanteur Hocine Lasnami en lancement d'un nouveau programme de soirées musicales organisées à l'initiative de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta).



TRANSPORT FERROVIAIRE: Suppression momentanée de certains voyages entre le 10 et 16 août (SNTF)

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé jeudi la suppression momentanée, du 10 au 16 août en cours, de certaines circulations dans le Centre, Est et Sud-Est du pays «en raison de l'indisponibilité en voitures à voyageurs».

Il s'agit des liaisons Alger-Constantine aller et retour (trains 1 et 2) ainsi que celles assurées par les trains «Bain de mer» pour ce qui est des circulations reliant Tougourt, Biskra et Ain Touta à Skikda et reliant Constantine à Jijel, indique la SNTF dans un communiqué.

La société «s'excuse auprès de ses usagers pour tous les désagréments qui leurs auraient été occasionnés et les remercie pour leur fidélité» en les invitant à se rapprocher des guichets des gares concernées pour toute information complémentaire.



DOUANES:

Les modalités d'exercice des contrôles différés et a posteriori publiées au JO

Le décret exécutif fixant les modalités d'exercice des contrôles différés et des contrôles a posteriori, pouvant être effectués par l'administration des douanes après main levée des marchandises, est entré en vigueur, et ce, suite à sa publication au Journal Officiel (JO) numéro 43.

Ces dispositions s'appliquent aux personnes et aux entreprises -toute personne physique ou morale- concernées directement ou indirectement par le dédouanement des marchandises, mais ne s'appliquent pas aux missions d'enquêtes douanières effectuées par les agents des douanes, qui restent soumises à des procédures particulières.



ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL Impératif de former des cadres sahraouis spécialisés dans la guerre des médias électroniques

Des experts et des spécialistes en communication et nouvelles technologies ont appelé à l'impératif de former des cadres sahraouis compétents spécialisés dans la guerre des médias électroniques, pour une exploitation optimale des nouvelles technologies.

Dans son intervention, l'expert et conférencier à l'université de Bouira, Khefif Djamel a mis en avant l'importance de remporter la guerre des médias électroniques contre l'occupant marocain qui déforme la question sahraouie, en diffusant des mensonges et en travestissant les faits et l'Histoire, afin de décourager le peuple sahraoui.



HADJ 2018 : Les hadjis pris en charge par le président de la République quittent l'Algérie à destination des Lieux saints

Les hadjis pris en charge par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika ont quitté, jeudi matin, le pays à destination des Lieux saints pour accomplir les rites du pèlerinage de la saison 2018.

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia a supervisé une cérémonie de départ à l'aéroport international Houari Boumediene, en l'honneur des 118 hadjis (hommes et femmes) âgées de 60 à 70 ans, originaires de différentes régions du pays et issus de familles nécessiteuses, à faible revenu ou pensionnaires des centres d'accueil de personnes âgées relevant du secteur de la solidarité nationale.

Ce groupe de hadjis seront pris en charge pendant leur séjour dans les lieux saints par un staff administratif et médical spécialisé dotés de tous les équipements et médicaments nécessaires, en sus de guides qui se chargeront d'orienter et d'accompagner les pèlerins.

S'exprimant en cette occasion, Mme Eddalia a salué cette «louable» initiative perpétuée depuis plusieurs années par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika en faveur des personnes démunies, affirmant que cette démarche a dessiné le sourire sur le visage de ces hadjis dont les conditions matérielles n'ont pas



permis de visiter les Lieux Saints. Mme Eddalia a fait savoir, par ailleurs, que son département s'était employé à «réunir toutes les conditions pour assurer la réussite de cette opération de solidarité, en prenant toutes les mesures nécessaires au profit de ces hadjis qui se sont vu offrir des valises personnelles contenant tous les articles nécessaires au pèlerinage», indiquant qu'ils bénéficieront d'une «pension complète» leur garantissant un

bon séjour dans les Lieux Saints. Par la même occasion, la ministre a appelé les hadjis à «faire preuve d'entraide et de solidarité et à se conformer aux orientations et conseils des guides, tout en veillant à bien représenter le pays».

Pour leur part, les hadjis ont exprimé leur gratitude au président de la République qui leur a permis d'accomplir les rites du hadj, qualifiant cette initiative de «noble initiative».

PARTIS/ACTIVITÉ Le mouvement El-Bina présente son initiative «L'Algérie pour tous» aux dirigeants du parti Talaie el Houriat

Le président du mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina a rencontré, jeudi, le président du parti Talaie el Houriat, Ali Benflis, auquel il a présenté l'initiative de sa formation politique «l'Algérie pour tous» visant à «protéger le front interne, approfondir le dialogue et rechercher les mécanismes politiques à même d'assurer son succès».

Les responsables des deux partis ont convenu, dans ce cadre, de se «distinguer avec un discours fédérateur rejetant les diatribes et les diffamations, d'autant que la conjoncture exige de tout un chacun de travailler pour l'Algérie», a indiqué le communiqué du mouvement.

L'initiative du mouvement El-Bina, lancée en mai dernier, a également pour objectifs de «protéger le front interne, soutenir l'acquis démocratique et l'organisation de la vie partisane».

Pour sa part, le président du parti Talaie el Houriat, Ali Benflis a présenté son initiative qui repose sur «l'organisation d'élections transparentes supervisées et organisées par une commission indépendante et d'autres points déjà présentés à l'opinion publique nationale», a ajouté la même source.

Pour rappel, M.

Bengrina avait annoncé, mercredi, que son mouvement «ne boycottera pas la prochaine présidentielle et sera présent soit avec son propre candidat ou à travers une alliance avec un autre candidat, selon les conditions définies par le Conseil Consultatif qui tiendra sa session ordinaire en automne prochain, pour trancher définitivement cette question».

FORMATION PROFESSIONNELLE: Campagne d'information auprès des jeunes pour une insertion plus facile

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels mène une campagne d'information auprès des jeunes et de leurs parents sur les possibilités de formation qui leur sont offertes pour l'acquisition de diplômes et de métiers leur permettant une insertion plus facile dans la vie active, a-t-on appris jeudi auprès de ce ministère.

De larges franges de jeunes peuvent être concernés par cette campagne, notamment ceux qui veulent acquérir un métier pour accéder à un poste de travail ou ceux qui quittent prématurément le système scolaire classique et qui sont en moyenne au nombre de 500 000 jeunes, a-t-on précisé, relevant qu'il y a aussi ceux ayant échoué à l'examen du baccalauréat et qui veulent rester dans la voie technique et professionnelle ainsi que ceux n'ayant niveau pas scolaire élevé et qui sont à la recherche d'une qualification.

En ce sens, le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels «ne lésine pas sur les moyens humains et matériels nécessaires afin de répondre à la demande sociale de formation professionnelle», note le ministère, faisant savoir qu'en plus des 1 200 établissements de formations existants, «le gouvernement a donné son accord pour la création juridique et la budgétisation de 40 nouveaux établissements devant ouvrir leurs portes en septembre 2018, à savoir 13 instituts nationaux (INSFP), 24 centres (CFPA) et trois Instituts de l'enseignement professionnel».

Dans ce cadre, les directions de formation et d'enseignement professionnels au niveau des wilayas mènent, durant la période estivale, des campagnes de sensibilisation et de proximité auprès des jeunes en utilisant divers moyens et supports de communication. Selon le ministère, cette campagne de communication porte sur plusieurs volets, notamment les conditions d'inscriptions aux différents diplômes et certificats qui peuvent être préparés, les filières et spécialités ouvertes et leur localisation, précisant que pour l'année 2018, il y aura l'édition d'une nouvelle nomenclature de 478 spécialités avec possibilité d'internet dans les établissements de formation.

APS

Lancement depuis Djeddah d'une opération d'acheminement de bonbonnes d'eau Zemzem vers les aéroports algériens

Une vaste opération d'acheminement de bonbonnes d'eau Zemzem a été lancée depuis l'aéroport international de Djeddah, le roi Abdelaziz (Arabie Saoudite), vers les aéroports d'Alger, Constantine, Oran, Ouargla et d'Annaba au profit des hadjis de la saison 2018.

L'opération, la première du genre, consiste à transférer à l'avance des bonbonnes d'eau Zemzem qui seront distribuées aux hadjis dès leur retour des Lieux Saints, selon les explications fournies mardi soir en marge du lancement de cette opération.

«Cette opération d'ache-

minement de bonbonnes d'eau Zemzem intervient en application des instructions du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs en vue d'assurer le meilleur des services aux hadjis», a indiqué à l'APS le coordinateur administratif et financier de la mission algérienne du hadj, Salah Bouterfa. Il a ajouté que cette eau transférée à bord des avions de la Compagnie aérienne algérienne vers l'aéroport de Ouargla est «un cadeau» de l'Office national du hadj et de la Omra (ONHO) aux pèlerins, détaillant que «toutes les autorisations d'usage, imposées par les autorités

sauoudiennes ont été obtenues», en coordination avec les différents secteurs de la mission algérienne du Hadj, le Consulat général d'Algérie à Djeddah et les représentants de la Compagnie aérienne nationale Air Algérie et l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO). La même source a souligné que cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre des efforts de l'ONHO visant à améliorer l'organisation et la gestion du pèlerinage, permettra également «d'accompagner et de rassurer les pèlerins algériens». M. Bouterfa a indiqué que la première cargaison, acheminée vers

l'aéroport de Ouargla, «totalise 3001 bonbonnes d'eau de Zemzem de 5 litres chacune», relevant que «des espaces de stockage ont été aménagés dans les aéroports algériens et des bureaux de distribution d'eau Zemzem ont été installés avec l'objectif d'entamer la distribution d'eau aux hadjis dès leur retour au pays».

La même source a souligné que huit (8) vols sont programmés depuis l'aéroport international de Djeddah vers cinq (5) aéroports algériens pour transporter 38 178 bonbonnes d'eau Zemzem, soit au total 190 tonnes.

Une campagne de sensibilisation en faveur des pèlerins algériens concernant le rite de Mina

Le bureau des pèlerins algériens à la Mecque (Lieux saints de l'islam) a lancé une campagne de sensibilisation pour assister les hadjis âgés ou malades pendant l'accomplissement du rite de Mina.

Cette campagne, qui s'étalera jusqu'au 20 août (8 Dhou El Hidja) à travers tous les hôtels dans les Lieux saints vise à sensibiliser les jeunes hadjis algériens à la nécessité d'assister les personnes âgées et handicapées à Mina, a indiqué à l'APS, le conseiller du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Omar Bafoulou.

«Cette campagne de sensibilisation qui s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Etat algérien, vise principalement à appeler les jeunes hadjis à assister les pèlerins algériens



âgés et malades en leur accordant la priorité au rite de Mina», a précisé M. Bafoulou. La campagne a pour objectif «l'ancrage de la culture de la solida-

rité et de la tolérance ainsi que les traditions de la société algérienne», a-t-il ajouté. Organisée par le Bureau des affaires des pèlerins algériens conformément aux orientations du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, une première conférence à cet égard a été animée par le conseiller du ministre des Affaires religieuses, et les cheikhs Mohamed Omar Hassani, Abdelhamid Ouissi et Moussa Ismail.

«Les membres du comité de la fatwa ont autorisé aux hadjis âgés et malades et leurs accompagnateurs de ne pas passer la nuit à Mina», a précisé le communiqué du comité de la fatwa distribué lors de la conférence, ajoutant que les hadjis peuvent accomplir le rite de Mina pendant la journée.

BÉJAIA : La stratégie SH 2030 placera Sonatrach au rang des cinq grandes compagnies pétrolières mondiales

Le Président directeur général (Pdg) de Sonatrach, Abdelmoumène Ould Kaddour, a indiqué jeudi à Béjaia que la stratégie SH 2030 permettra au groupe pétrolier national de consolider sa place parmi les cinq grandes compagnies pétrolières mondiales. « Cette nouvelle stratégie permettra à Sonatrach de passer à un autre cap dans son développement », a soutenu M. Ould Kaddour qui s'exprimait lors de la présentation de la stratégie de développement du groupe à l'horizon 2030 (SH 2030), au siège de l'unité de transport par canalisation de la Société de Transport des hydrocarbures (STH).

Un « saut réalisable grâce aux atouts dont dispose le groupe et à la capitalisation de ses potentialités humaines et le capital expérience acquis, mais qui, pour se faire, nécessite une réforme sérieuse des ressources humaines du groupe », a-t-il souligné.

A ce propos, il a indiqué que « fondamentalement, l'année 2019 sera pour le groupe celle de la mise en œuvre du processus de réformes des ressources humaines avec l'adoption d'une stratégie plus importante et plus élaborée pour mieux gérer les intérêts du groupe ».

Sonatrach procédera au lancement d'un programme de formation « 200 Top jeunes », a indiqué, dans ce contexte, M.

Ould Kaddour, précisant que « C'est un programme limité dans le temps à six mois et qui est destiné à former des jeunes aux cultures managériales. Car, pour être maintenue, la rentabilité doit être accompagnée d'une nécessaire formation ».

Poursuivant son propos sur le développement du groupe, le PDG de Sonatrach a évoqué la loi sur les hydrocarbures, dont la révision, a-t-il soutenu, « est plus qu'une nécessité ».

« Nous vivons une phase de transition économique mondiale, marquée par la persistance et la récurrence des crises et nous devons anticiper les choses au risque d'être dépassés », a-t-il argumenté, ajoutant qu'une « nouvelle loi qui protégera nos intérêts, ceux du groupe et du pays, s'impose comme un impératif ».

BÉJAIA : Envoi du premier chargement de pétrole brut dans le cadre du programme processing-échange

Le Président directeur général (PDG) de Sonatrach, Abdelmoumène Ould Kaddour, a assisté jeudi à Béjaia à l'envoi du premier chargement de pétrole brut dans le cadre du processing-échange pétrole brut contre l'équivalent en produits raffinés.

Le Tanker, stationné au large du port pétrolier de Béjaia, transporte à son bord deux millions de barils de pétrole brut dans le cadre du projet processing-échange.

Cette quantité est destinée à être échangée contre des produits raffinés, essence et gasoil, dans le cadre du projet pétrole brut contre produits raffinés, a-t-on expliqué sur place.

« C'est un programme lancé il y a 16 mois, qui permettra de réduire la facture d'importation de produits hydrocarbures raffinés, car, c'est une anomalie économique inacceptable d'importer pour des sommes faramineuses », a indiqué Abdelmoumène Ould Kaddour.

APS

INONDATIONS D'IN GUEZZAM: Les services spécialisés de l'ANP poursuivent leur assistance aux sinistrés (MDN)

Les services spécialisés de l'Armée nationale populaire (ANP) poursuivent leur assistance aux sinistrés d'In Guezzam à travers la mobilisation d'importants moyens humains et matériels pour améliorer leur prise en charge, suite aux dernières intempéries ayant touché la région, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

« Suite aux opérations d'intervention menées par les unités de l'ANP à In Guezzam à Tamanrasset, en vue de dépasser la situation engendrée par les perturbations climatiques et les inondations ayant touché la région, les services spécialisés de l'ANP ont poursuivi leur assistance aux sinistrés à travers la mobilisation d'importants moyens humains et matériels pour améliorer la prise en charge des sinistrés avec la mise en place de points de soins destinés à la prise en charge sanitaire des malades et des blessés ainsi que l'installation de tentes supplémentaires pour l'hébergement des familles et la distribution de denrées alimentaires et divers autres produits de la vie quotidienne



ayant été acheminés sur les lieux par voies terrestres et aériennes », précise la même source.

A ce titre, les unités de l'ANP déployées sur le terrain

ont veillé à « rassurer les habitants que ces opérations humanitaires, engagées sous la supervision directe du Haut commandement de l'ANP, se poursuivront, jour et nuit,

jusqu'au dépassement des effets de cette catastrophe naturelle et le retour aux conditions normales de la situation », ajoute le communiqué du MDN.

AID EL ADHA : Alger dotée de 105 points de vente directe de moutons

Un total de 105 points de vente directe de moutons ont été ouverts aujourd'hui dans différentes régions de la capitale en prévision de la fête de l'Aid El Adha, a annoncé jeudi à Alger le président de la Chambre nationale de l'agriculture (CNA), Doubbi Bounoua Ladjel.

« Ces espaces de vente aménagés à travers la wilaya d'Alger devraient offrir les meilleures conditions de vente en rapprochant directement les éleveurs des consommateurs », a-t-il déclaré à l'issue d'une rencontre qui l'a regroupé avec le président de la Fédération nationale des éleveurs, Djilali Azaoui et des éleveurs de différentes wilayas du pays au siège de la CNA.

Le président de la Chambre a tenu à expliquer que ces espaces ont été accordés prioritairement aux éleveurs qui sont munis de leur carte professionnelle en plus d'un certificat de vaccination de leur bétail.

« Ce sont des conditions obligatoires pour sécuriser les ventes en protégeant le citoyen contre les produits avariés », a-t-il expliqué.

Toutefois, il a mentionné qu'il existe deux espaces très demandés par les éleveurs par rapport aux autres points de vente. Il s'agit du site de la Safex, du côté

du parking et celui de Bab ezzouar. Mais, leur capacité d'accueil ne dépasse pas une trentaine d'éleveurs chacun.

« Ce sont les deux endroits préférés des éleveurs car ils offrent plus de confort et de sécurité par rapport aux autres sites. De plus, ils sont accessibles aux citoyens ce qui permet une plus grande affluence vers ces deux marchés », a-t-il détaillé.

Pour trancher la question, ce même responsable a affirmé que la chambre procédera à un tirage au sort.

Pour sa part, le président de la Fédération nationale des éleveurs, Djilali Azaoui, a rappelé que le ministère de l'Agriculture aménage, depuis 2014, des points de vente à travers les grandes villes du pays à l'approche de l'Aid.

Il a considéré que c'est une expérience réussie du fait qu'elle a permis de réduire l'anarchie et la spéculation qui prévaut sur le marché de bétail à cette occasion.

« C'est une opération qui a fait ses preuves car elle profite aussi bien aux éleveurs qu'aux consommateurs ». Pour

lui, elle permet de décentraliser la vente tout en permettant à l'éleveur d'écouler la totalité de son produit avec une marge bénéficiaire « appréciable ».

En outre, elle offre l'occasion aux consommateurs d'acheter un produit sain à des prix « abordables ».

« Interrogé sur les prix, le représentant des éleveurs a avancé une fourchette comprise entre 40.000 et 50.000 pour un mouton de taille moyenne et un prix oscillant entre 60.000 et 111.000 lorsqu'il s'agit d'une bête de plus d'un quintaux.

« On ne peut pas imposer un prix fixe. Mais une chose est sûre, l'abondance de l'offre et la multiplication des sites de proximité consacrés à la vente de bétail va barrer la route aux spéculateurs, ce qui profitera forcément aux consommateurs sans pénaliser les éleveurs » a-t-il déduit.

Entre 4 à 5 millions de tête ovines seront sacrifiées au cours de la fête de l'Aid de cette année, selon le président de la CNA.

AGRICULTURE Rencontre d'évaluation du programme pomme de terre de saison et d'arrière-saison

Le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la pêche, M. Kamel Chadi a présidé jeudi à Alger une rencontre d'évaluation du programme pomme de terre de saison et d'arrière-saison, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

Cette rencontre a porté également sur les actions d'intervention pour la régulation du marché eu égard aux perturbations des prix que connaît le marché en cette période estivale de forte demande.

Ainsi, M. Chadi a tenu à réitérer la disponibilité des pouvoirs publics à accompagner les acteurs de cette filière pour un meilleur encadrement de la profession pour mener des actions concrètes (production, stockage) afin d'atteindre les objectifs arrêtés en commun accord avec le ministère de l'Agriculture.

Aussi, il a exhorté les différents intervenants (DSA, Onilev, chambres d'agricultures) à renforcer la coordination et à démultiplier les sorties sur le terrain pour un meilleur

encadrement de l'approvisionnement du marché national. Par ailleurs, il a passé en revue le programme d'arrière-saison notamment pour assurer la disponibilité de la semence afin de garantir la réussite de ce programme pour lequel un dispositif de suivi régulier a été renforcé. Ont pris part à cette rencontre les directeurs des services agricoles des principales wilayas concernées par le programme ainsi que les représentants de l'interprofession.

APS

SAHARA OCCIDENTAL: La présentation de l'émissaire de l'ONU sur sa récente visite «positivement appréciée» par l'Algérie

L'Algérie «apprécie positivement» la présentation faite par le représentant personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Horst Kohler, sur sa récente visite dans la région, indique jeudi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif, relevant que cette présentation a été «favorablement accueillie» par l'ensemble des membres du Conseil de sécurité de l'ONU.



En réponse à une question de l'APS au sujet de la réaction de l'Algérie au briefing de l'émissaire onusien mercredi devant le Conseil de sécurité, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a tenu à «réitérer le soutien de l'Algérie aux efforts de l'ONU et à M. Kohler, en sa qualité d'envoyé personnel du secré-

taire général des Nations unies pour le Sahara occidental».

M. Benali Cherif a également «assuré de la disponibilité de l'Algérie à coopérer, comme elle l'a toujours fait, avec l'ONU en vue d'un règlement de la question du Sahara occidental, conformément au droit international

et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité qui garantissent au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination».

L'émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental a fait mercredi un briefing au Conseil de sécurité sur sa dernière tournée régionale visant à relancer les négociations

entre le Front Polisario et le Maroc, à l'arrêt depuis 2012.

L'ancien président allemand devrait informer le Conseil de sécurité de «ses récentes activités» menées dans le cadre du processus onusien, précise l'agenda prévisionnel du Conseil de sécurité pour le mois d'août.

Il s'agit du deuxième briefing de Horst Kohler depuis sa nomination comme envoyé personnel du secrétaire général pour le Sahara occidental.

Il intervient moins de deux mois après sa tournée dans la région où il a eu des discussions avec les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc et les deux pays observateurs, la Mauritanie et l'Algérie.

CRISE ARABIE SAOUDITE-CANADA: L'Algérie appelle au respect de la souveraineté des pays et à la non- ingérence dans leurs affaires internes

L'Algérie a exprimé, jeudi, sa préoccupation quant aux répercussions de la crise diplomatique entre l'Arabie Saoudite et le Canada, appelant au respect de la souveraineté des pays et à la non ingérence dans leurs affaires internes, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le ministère des Affaires étrangères a affirmé que l'Algérie «suit avec préoccupation les répercussions de la crise que connaissent les relations entre le Royaume d'Arabie Saoudite frère et le Canada», a relevé la même

source. Face à cette situation, «l'Algérie appelle à la nécessité, pour les pays, de recourir dans leurs relations extérieures aux principes du droit international et de la Charte de l'ONU, notamment dans leur volet relatif au respect de la souveraineté des pays et la non ingérence dans leurs affaires internes», poursuit le communiqué du ministère.

Le ministère a salué, en cette occasion, les «profondes relations fraternelles unissant l'Algérie et le Royaume d'Arabie Saoudite frère».

YÉMEN — L'Algérie souhaite que la prochaine réunion sur le Yémen inaugure une nouvelle ère de paix et de stabilité (MAE)

L'Algérie a formé le vœu, jeudi, par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif, que la prochaine réunion sur le Yémen, prévue à Genève le 6 septembre prochain, puisse inaugurer une nouvelle ère de paix et de stabilité dans ce pays. A une question de l'APS sur les derniers développements au Yémen, le porte parole du mi-

nistère des Affaires étrangères, tout en rappelant «les positions constantes de l'Algérie qui n'a de cesse œuvré en faveur d'un règlement pacifique par le dialogue et la négociation de la crise au Yémen et son soutien aux efforts menés par l'ONU, à travers l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU», a estimé que cette guerre «n'a que trop duré et a exprimé son regret

et sa consternation devant la perte de nombreuses vies humaines, notamment parmi les civils innocents et spécialement les femmes et les enfants». M. Benali Cherif a formé le vœu que la prochaine réunion sur le Yémen, prévue à Genève le 6 septembre prochain, «puisse inaugurer une nouvelle ère de paix et de stabilité pour le peuple frère du Yémen».

ALGÉRIE-ONU M. Hadjar évoque avec le représentant du PNUD les moyens de renforcer la coopération en matière de formation supérieure

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a évoqué jeudi à Alger avec le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Eric Overvest, les voies et moyens de «renforcer davantage» la coopération en matière de formation supérieure et de recherche scientifique, indique un communiqué du ministère.

MM. Hadjar et Overvest ont notamment examiné «les aspects de la coopération entre l'Algérie et le PNUD relatifs à l'université du monde du travail, particulièrement la formation des formateurs, les clubs de recherche et les techniques d'emploi et comment comprendre l'entreprise», précise-t-on de même source.

Le ministre et le représentant résident du PNUD ont examiné, par la même occasion, «comment développer des projets communs sur l'analyse et les besoins du marché de l'emploi ainsi que l'enquête sur l'insertion des diplômés».

Lors de cet entretien, MM. Hadjar et Overvest ont convenu de signer un protocole d'accord en vue de «mettre en place un cycle de conférences de haut niveau au profit des étudiants sur le système des Nations unies et d'animer des conférences sur les grandes actions incluses dans le cadre stratégique 2016-2020, notamment la diversification de l'économie et le développement social, l'environnement et la valorisation de l'écosystème, ainsi que la bonne gouvernance».

Ils ont convenu, aussi, de mettre en place «un vivier d'experts algériens de haut niveau dans les différents domaines pour contribuer à l'expertise des projets du PNUD».

ALGÉRIE-YEMEN M. Hasbellaoui reçoit l'ambassadeur de la République du Yémen en Algérie

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a reçu jeudi à Alger l'ambassadeur de la République du Yémen en Algérie, Ali Mohamed Alwi-Yezidi, indique un communiqué du ministère.

Les discussions ont permis de faire «un large tour d'horizon des relations unissant les deux pays, ainsi que la situation sanitaire qui prévaut en République yéménite et qui se caractérise par effondrement du système sanitaire», précise la même source.

Dans ce cadre, ambassadeur yéménite «a fait état d'un certain nombre de besoins, y compris dans le domaine de la formation médicale et paramédicale, insistant sur le fait que le soutien de l'Algérie est nécessaire au regard de sa place particulière et de son Histoire».

A cet effet, le ministre de la Santé a assuré son interlocuteur que «le gouvernement algérien, conformément aux orientations du président de la République, ne ménagera aucun effort pour soutenir le peuple yéménite dans l'épreuve qu'il traverse et que les besoins exprimés par la partie yéménite seront étudiés au niveau des instances concernées».

APS

OMC: Le dynamisme du commerce mondial va continuer à s'affaiblir au troisième trimestre

L'expansion du commerce pourrait ralentir davantage au troisième trimestre 2018, selon le dernier Indicateur des Perspectives du commerce mondial (WTOI), publié jeudi par l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le chiffre le plus récent du WTOI, à savoir 100,3, est inférieur à la valeur précédente, qui était de 101,8, et à peine supérieur à la valeur de référence de l'indice, qui est de 100,0 ce qui indique un relâchement de la croissance du commerce dans les prochains mois, dans la lignée des tendances à moyen terme.

Cette perte de dynamisme reflète la faiblesse des indices qui composent l'Indicateur, y compris les commandes à l'exportation et la production et les ventes d'automobiles, qui est peut-être due à la montée des tensions commerciales, a expliqué l'OMC dans son rapport.

L'indicateur WTOI a été lancé en juillet 2016, visant à fournir des renseignements «en temps réel» sur les tendances du commerce mondial.

Cet indicateur, mis à jour chaque trimestre, complète les outils existants tels que les prévisions du commerce à long terme de l'OMC ainsi que d'autres statistiques.

Un chiffre de 100 indique que la croissance du commerce suit les tendances récentes, un chiffre supérieur à 100 indique une croissance supérieure à la tendance et un chiffre inférieur à 100 indique une croissance inférieure à la tendance.

TOKYO: La Bourse ouvre en baisse



La Bourse de Tokyo a ouvert en nouvelle baisse hier, les investisseurs guettant les résultats des tractations en cours entre le Japon et les États-Unis qui veulent rééquilibrer les échanges commerciaux et menacent d'élever les taxes douanières notamment sur les automobiles.

L'annonce peu avant l'ouverture d'un regain de croissance au Japon au deuxième trimestre n'a pas suffi à redresser la barre.

Dans les premiers échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes cédait 0,27% à 22.537,33 points, tandis que l'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau lâchait 0,37% à 1.733,73 points.

Sur le volet des changes, le dollar évoluait autour de 111,00 yens, contre 110,95 yens jeudi à la fermeture de la place Tokyoite.

De son côté, l'euro descendait à 127,92 yens, contre 129,15 yens.

Ces mouvements tendent à inciter à céder des actions de groupes exportateurs japonais.

PÉTROLE Le Brent poursuit sa hausse

Les cours du pétrole se stabilisaient hier lors des échanges européens après avoir creusé leurs pertes en début de séance alors que les tensions commerciales et la vigueur du dollar pèsent sur la demande.



Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 72,50 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 43 cents par rapport à la clôture de jeudi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat de septembre prenait 66 cents à 67,47 dollars une heure après son ouverture.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat de septembre cédait 1 cent à 66,80 dollars.

Le pétrole s'est ensuite ressaisi dans

une séance marquée notamment par la publication du rapport mensuel de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

"Quand les sanctions pétrolières contre l'Iran prendront effet, peut-être conjointement avec des problèmes de production ailleurs, le maintien de l'offre mondiale pourrait s'avérer très difficile", a ainsi mis en garde l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans son rapport mensuel. Le troisième plus grand producteur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) va voir ses ventes à l'étranger plombées par les sanctions américaines qui

seront effectives à partir de novembre. Le dernier train de sanctions s'était traduit par une chute des exportations brut de 1,2 million de barils par jour (mbj) mais "cette fois-ci l'impact pourrait être encore plus sévère", selon le rapport de l'AIE. L'Agence note toutefois que pour l'instant, les inquiétudes sur l'offre se sont calmées, même si elle fait état d'un déclin surprise de la production saoudienne en juillet: elle a en effet baissé de 110.000 barils par jour (b/j) à 10,35 mbj, avec un déclin des exportations.

L'Opep publiera son propre rapport mensuel la semaine prochaine.

AFRIQUE-ONU L'Afrique appelée à combattre les flux financiers illicites pour construire un avenir meilleur (ONU)

La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) a souligné mercredi l'importance de la lutte contre les flux financiers illicites pour construire un avenir meilleur du continent africain.

L'appel a été lancé par la secrétaire exécutive de la CEA, Vera Songwe, qui a réitéré que la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale devrait être une priorité si les pays d'Afrique veulent financer leur transition vers le statut de pays à revenu intermédiaire et accroître la prospérité.

Selon la CEA, au cours des trois dernières décennies jusqu'en 2009, l'Afrique a perdu près de 1 400 milliards de dollars américains.

De plus, les pertes par des voies autres que le commerce ont été estimées en moyenne à 27 milliards de dollars américains par an entre 2005 et 2014.

Le continent africain, sous la direction de l'Union africaine (UA), a suivi au plus haut niveau la question des flux financiers illicites, en nommant créant le Panel de haut niveau dirigé par l'ancien président sud-africain Thabo Mbeki, avec pour objectif d'engager activement les parties prenantes à freiner le flux de ressources dont le continent



a tant besoin.

Selon le rapport du groupe d'experts de haut niveau dirigé par M.

Mbeki, le continent perd entre 50 et 80 milliards de dollars américains par an en raison des flux financiers illicites.

La secrétaire exécutive de la CEA a appelé les gouvernements à prendre des mesures sur plusieurs fronts, et à s'engager notamment au niveau du leadership car c'est essentiel en terme d'impact.

En tant que tels, les gouvernements devraient mener des enquêtes énergiques et poursuivre en justice les blanchisseurs d'argent et les entreprises qui pratiquent l'évasion fiscale.

L'ONU a estimé que le montant que l'Afrique perd

à cause des flux financiers illicites s'élève environ au double de l'aide officielle au développement que l'Afrique reçoit, et dépasse également les 42 milliards de dollars américains que le continent a reçus à titre d'investissements directs étrangers (IDE) en 2017, selon la CEA.

«Pour un continent qui a besoin de ressources financières substantielles pour répondre à ses besoins de développement, nous devrions saluer le sens de la responsabilité de nos agences, le vérificateur général, le chef des services juridiques et les médias pour soutenir l'effort collectif», a déclaré mercredi la CEA en citant Vera Songwe.

«Mme Songwe a en outre demandé plus d'intégrité et

de transparence parmi les dirigeants et les responsables des institutions publiques et privées, par le biais de déclarations de ressources et d'actifs, et a exhorté les pays africains à signer les traités internationaux sur les données fiscales afin de permettre l'échange d'informations», a ajouté la CEA dans sa déclaration.

«Les pays devraient également renforcer les capacités humaines et technologiques des organismes chargés de lutter contre les flux financiers illicites et instaurer le partage de l'information et la collaboration entre les organismes gouvernementaux et les ministères concernés», a-t-elle dit.

La chef de la CEA a également salué les pays qui ont ratifié les initiatives mondiales et continentales existantes pour mettre fin aux flux financiers illicites.

Le Commissaire de l'Union africaine pour le commerce et l'industrie, Albert Muchanga, avait quant à lui révélé précédemment que l'Afrique perdait plus de 80 milliards de dollars américains par an à cause des flux financiers illicites, qu'il a qualifiés d'«obstacle à la transformation économique de l'Afrique».

RUSSIE - ÉTATS-UNIS

Moscou considérera de nouvelles sanctions américaines comme une «déclaration de guerre économique»

La Russie considérera comme une «déclaration de guerre économique» l'adoption d'une possible deuxième salve de sanctions américaines et y réagira avec tous les moyens à sa disposition, a averti hier le Premier ministre russe.

Les Etats-Unis ont annoncé jeudi de nouvelles sanctions économiques visant la Russie en lien avec l'empoisonnement d'un ex-espion russe à l'agent innervant Novitchok au Royaume-Uni, et évoqué la possibilité d'une deuxième vague de sanctions «draconiennes» dans le futur.

«Si suivent des choses comme l'interdiction des activités de telle ou telle banque ou de l'utilisation de telle ou telle monnaie, il faudra nommer les choses clairement: c'est une déclaration de guerre économique», a déclaré le Premier ministre russe Dmitri Medvedev, cité par l'agence de presse Interfax.

«Et il nous faudra absolument répondre à cette guerre.

Par des méthodes économiques, par des méthodes politiques, et si nécessaire, par d'autres moyens», a poursuivi M. Medvedev.

«Nos amis américains doivent le comprendre», a-t-il ajouté.

Le Kremlin avait dénoncé jeudi l'annonce de la première salve de sanctions américaines, qui porteront sur l'exportation de certains produits technologiques, comme «inadmissibles», «inamicales» et «illégaux», et promette une riposte.

La possible deuxième salve, qualifiée de «draconiennes» par un responsable américain, pourrait aller



jusqu'à interdire les aéroports américains aux compagnies aériennes russes ou même suspendre les relations diplomatiques entre les deux pays.

Mercredi, le journal russe Kommersant avait publié ce qu'il présente comme un projet de sanctions américaines qui exige notamment une enquête sur la fortune personnelle présumée du président Vladimir Poutine et interdit aux citoyens américains d'acheter de la dette souveraine russe.

Selon Kommersant, ce projet proposerait également des sanctions visant les grandes banques publiques

russes telles que Sberbank, VTB et Gazprombank, ainsi que le secteur des hydrocarbures, essentiel à l'économie de la Russie.

La Russie est soumise à des sanctions occidentales de plus en plus strictes depuis l'annexion de la Crimée en 2014, contribuant avec la chute des prix des hydrocarbures à provoquer deux ans de récession dont elle est sortie fin 2016.

Les Etats-Unis n'ont cessé de renforcer leur arsenal ces dernières années sur fond d'accusations d'ingérence russe dans les élections américaines, malgré les promesses de réconciliation de Donald Trump.

FRANCE:

La production industrielle se redresse de 0,6% en juin

La production industrielle s'est redressée de 0,6% en juin en France, après avoir reculé de 0,2% le mois précédent, une remontée qui s'appuie notamment sur le secteur des matériels de transport et celui des raffineries, a annoncé hier l'Insee.

La production manufacturière, qui avait reculé en mai (-0,5%), progresse également de 0,6% en juin, précise l'institut de statistiques dans un communiqué.

Dans le détail, la production de matériel de transport a progressé de 1,7%, après avoir baissé de 1,3% en mai.

La production a augmenté par ailleurs fortement dans le secteur de la cokéfaction et du raffinage (+25,2%), après avoir reculé de 14,4% en mai, «en raison d'une reprise de la production dans plusieurs raffineries après des opérations de maintenance», précise l'Insee.

Dans la fabrication d'autres produits industriels, la production a aussi regagné du terrain (+0,6% après -0,5%) Elle a en revanche continué de baisser dans les industries agroalimentaires (-0,5% après -0,6% en mai), l'Insee faisant état notamment d'«une baisse de la transformation et conservation de la viande et de la préparation de produits à base de viande».

La production a aussi cédé du terrain dans la fabrication de biens d'équipements (-1,2% après +1,2%), et sa croissance a ralenti dans les industries extractives (+0,7% après +1,7%).

Sur l'ensemble du deuxième trimestre, la production est restée quasi stable comparé aux trois mois précédents dans l'industrie manufacturière (+0,1%), mais a baissé dans l'ensemble de l'industrie (-0,4%).

La production de l'ensemble de l'industrie est toutefois supérieure de 1% à celle enregistrée sur la même période de 2017.

SANCTIONS CONTRE L'IRAN:

Les inquiétudes sur le pétrole pourraient revenir

Les inquiétudes sur l'offre pétrolière mondiale pourraient revenir prochainement avec les sanctions américaines contre l'Iran, a mis en garde l'Agence internationale de l'énergie (AIE) hier, faisant aussi état d'une baisse surprise de la production saoudienne en juillet.

Dans son rapport mensuel sur le pétrole, l'agence observe un «retour au calme du marché» mais estime qu'il «pourrait ne pas durer».

«Quand les sanctions pétrolières contre l'Iran prendront effet, peut-être conjointement avec des

problèmes de production ailleurs, le maintien de l'offre mondiale pourrait s'avérer très difficile», met-elle en garde.

Les perspectives pour le marché pourraient s'avérer alors «beaucoup moins calmes» qu'elles ne le sont aujourd'hui, estime l'agence basée à Paris.

Les Etats-Unis ont demandé à tous les pays de cesser complètement leurs importations de pétrole iranien d'ici le 4 novembre s'ils voulaient éviter des sanctions.

Le dernier train de sanctions s'était traduit par une chute des exportations de

brut de 1,2 million de barils par jour (mbj) mais «cette fois-ci l'impact pourrait être encore plus sévère», selon le rapport.

L'AIE note toutefois que pour l'instant, les inquiétudes sur l'offre se sont calmées, même si elle fait état d'un déclin surprise de la production saoudienne en juillet, elle a en effet baissé de 110.000 barils par jour (bj) à 10,35 mbj, avec un déclin des exportations.

Le royaume s'était pourtant récemment engagé à accroître ses extractions pour limiter la hausse des cours. Cette baisse a cependant été compensée par

une production plus importante des Emirats Arabes unis, du Koweït et du Nigeria.

Côté demande, l'AIE a légèrement revu à la hausse (+110.000 bj) ses prévisions de croissance pour l'année prochaine, mais elle a prévenu que d'importantes incertitudes pesaient sur cette prévision.

Les guerres commerciales pourraient en particulier s'aggraver et se traduire par un ralentissement économique et une demande pétrolière plus faible.

Le secteur privé en France a créé 31.000 emplois salariés au 2^e trimestre

Le secteur privé en France a enregistré un treizième trimestre consécutif de créations nettes d'emplois salariés, avec 31.000 nouveaux postes (+0,2%) au deuxième trimestre, essentiellement grâce au dynamisme des services, selon une estimation de l'Insee publiée hier.

Ce chiffre confirme toutefois un ralentissement de la progression de l'indicateur, dont c'est la plus faible progression depuis 2015.

Sur un an, les entreprises ont créé 241.100 emplois salariés (+1,3%), pour atteindre un record de 19,41 millions de postes.

D'avril à juin, les services marchands (+28.500, +0,2%) concentrent la quasi-totalité des créations d'emplois.

L'intérim (+1.100, +0,1%), la construction (+4.100, +0,3%), l'agriculture (+200, +0,1%) et les services non marchands (+1.000, +0,0%) voient aussi leurs effectifs croître.

L'intérim, malgré une hausse nettement moins forte que lors des trimestres précédents, atteint un nouveau record d'effectifs, avec 816.900 postes, tandis que la construction est bien orientée pour le sixième trimestre d'affilée, après huit années, entre fin 2008 et fin 2016, pendant lesquelles elle a perdu plus de 200.000 postes.

Sur le trimestre, seule l'industrie (-3.800, -0,1%) a détruit des emplois.

Les usines, qui ont détruit près d'un million d'emplois depuis début 2001, connaissent un début de reprise depuis un an, mais elle reste fragile.

Sur un an, tous les secteurs d'activité sont bien orientés.

L'emploi tertiaire marchand (+145.300, +1,3%), l'intérim (+54.600, +7,2%) et la construction (+23.200, +1,7%) sont particulièrement à la fête.

Les créations sont moins fortes dans l'industrie (+3.800, +0,1%), l'agriculture (+3.500, +1,2%) et les services non marchands (+10.800, +0,4%).

APS

ITALIE:

Excédent commercial à 5,07 milliards d'euro en juin, en hausse sur un an (Istat)

L'Italie a enregistré en juin un excédent de sa balance commerciale de 5,071 milliards d'euros, contre 4,504 milliards un an plus tôt, a annoncé hier l'Institut national de la statistique (Istat).

Par rapport au mois précédent, l'Italie a enregistré une hausse de ses exportations (+4,6%) et une hausse très modérée de ses importations (+0,3%), selon l'Istat.

Sur les six premiers mois de l'année, l'excédent commercial s'établit à 18,955 milliards d'euros.

Sur un an, les exportations ont augmenté de 6,6%, portées aussi bien par les exportations vers les pays hors UE (+8,0%) que les exportations vers la zone UE (+5,6%).

Sur un mois, ce sont surtout les exportations vers les pays hors-UE qui ont progressé (+8,8%), principalement dans le secteur des moyens de navigation maritime, tandis que la croissance des exportations vers l'UE restait plus modérée (+2,1%). Depuis janvier,

les secteurs qui contribuent le plus à la hausse des exportations sont la métallurgie (+7,0%), les produits alimentaires, boissons et tabacs (+4,6%), les moyens de transports hors voitures (+11,9%), la pharmacie et botanique (+6,5%) et les appareils électriques (+4,1%).

Sur un an, les pays vers lesquels les exportations ont le plus augmenté sont la Suisse (+55,1%), les Pays-Bas, (+20,8%), les Etats-Unis (+18,8%) et la France (+10,3%).

MILA : Plus de 3700 actes de concession de terres agricoles délivrés

Au total, 3 749 actes de concession de terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat ont été délivrés à ce jour dans la wilaya de Mila, a indiqué jeudi à l'APS le directeur local de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Abdelali Belkasmî.

«Ces actes de concession ont été délivrés durant la période allant de 2011 à juillet dernier, pour une superficie de l'ordre de 64 000 hectares», a précisé M. Belkasmî, rappelant la loi n° 10-03 du 15 août 2010 fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat, portant principalement sur la préservation des terres agricoles en tant que propriété pérenne de l'Etat et dont l'exploitation doit se faire sous le régime exclusif de la concession.

Il a ajouté que 80 autres dossiers pour concession «sont actuellement en phase d'étude» par le comité de wilaya composé de plusieurs secteurs, avant de signaler que tous les contrats seront délivrés «avant la fin de l'année 2018» aux bénéficiaires pour une exploitation sous le régime exclusif de la concession, d'une durée de 40 ans renouvelable, moyennant redevance versée au Trésor public.

Concernant le transfert des contrats de concession aux héritiers, les services du même ONTA ont reçu 209 dossiers, dont 207 ont été transférés aux services des domaines, a fait savoir le même responsable, soulignant que ces services ont délivré 61 nouveaux contrats de concession pour les héritiers.

Dans le même contexte, M. Belkasmî a indiqué que les services de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles a reçu cinq dossiers relatifs à la renonciation au droit de concession aux ayants droit, conformément à la circulaire ministérielle régulant les procédures en usage en pareil cas.

Le directeur de wilaya de l'ONTA a indiqué qu'une commission de wilaya a été créée, conformément aux instructions du chef de l'exécutif local, visant à soutenir et aider l'investissement agricole, ajoutant que des sous-comités au niveau des daïras travaillent actuellement pour identifier les terrains agricoles pouvant être exploités dans le cadre de l'investissement.

TAPIS D'ATH HICHAM (TIZI-OUZOU) : Des mesures pour préserver le métier de tissage et promouvoir ce produit noble

Des mesures ont été engagées par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat pour maintenir et préserver le métier du tissage traditionnel et promouvoir le Tapis d'Ath Hicham, un produit «noble et original», a annoncé jeudi à Tizi-Ouzou le directeur général de l'artisanat au niveau du ministère.

S'exprimant à l'ouverture, jeudi, de la 11ème édition de la fête du tapis d'Ath Hicham (du 9 au 11 août), dans la commune d'Ait Yahia à une soixantaine de kilomètres de Tizi-Ouzou, Amcha Benali a indiqué que dans le cadre de la prise en charge des contraintes soulevées par les tisserandes d'Ath Hicham, notamment celle liée à l'approvisionnement en laine, acheté par les artisanes de la wilaya de Ghardaïa, «des instructions ont été données au directeur de la chambre la Chambre locale de l'artisanat et des métiers pour servir d'intermédiaire entre l'association des tisseuses d'Ath Hicham et le centre de collecte de laine de Relizane pour fournir cette matière première».

Concernant la commercialisation et la promotion de ce produit artisanal qui a fait la réputation du village d'Ath Hicham (déployé) posé sur une crête du Djurdjura à 1153 de mètres d'altitude et qui, jusqu'en 1989, attirait des touristes, notamment français, allemands et anglais qui s'y rendaient pour acheter ce produit artisanal, M. Amcha a souligné que des mécanismes ont été mis en place par le ministère du Tourisme à cet effet.

«Ce problème de commercialisation est pris en charge dans le cadre des échanges culturels et artisanaux, que ce soit au niveau national ou international et la vente au niveau des grandes surfaces», a-t-il dit. Observant le nombre important des projets touristiques, réalisés ou en cours de réalisation à travers le territoire national, le directeur général de l'artisanat au ministère a souligné l'engagement

des propriétaires des nouvelles infrastructures hôtelières à acheter le tapis traditionnel (et autres produits des autres métiers de l'artisanat) afin de valoriser ce produit et leurs établissements, et promouvoir le patrimoine culturel national.

Ce volet, promotion et commercialisation, est aussi pris en charge dans le cadre des conventions de coopération internationales pour participer aux foires et autres activités à l'étranger. En outre, le programme des activités artisanales (fêtes, festivals, foires), soutenu par le ministère du Tourisme, offre aux artisans une opportunité pour vendre leurs produits et faire leur promotion, a relevé le DG de l'artisanat qui a rappelé le soutien direct aux artisans assuré le ministère du Tourisme pour maintenir les métiers traditionnels en difficulté (absence de relève et problème de commercialisation).

Un centre d'estampillage pour Ath Hicham

M. Amcha a aussi annoncé la disponibilité du département ministériel qu'il représente à ouvrir un centre d'estampillage du tapis à Ath Hicham, sachant que cette opération est actuellement prise en charge par le centre de la wilaya de Tipasa auquel est rattachée la wilaya de Tizi-Ouzou. «Nous allons doter la maison du tapis d'Ath Hicham des moyens nécessaires pour lancer cette opération d'estampillage», a-t-il ajouté. Cette infrastructure dédiée au métier du tissage, transférée en 2005 au secteur de la culture suite à une délibération de l'Assemblée



populaire communale d'Ait Yahia qui ne pouvait assurer sur son budget les charges de sa gestion, est fermée depuis une quinzaine d'années, a-t-on appris du président d'APC, Benslimane Tahar.

Lors de la cérémonie d'ouverture Mme Ait Ouazou a aussi annoncé que l'association Azetta prévoit de déposer une demande de labellisation auprès du ministère du Tourisme et de l'Artisanat pour protéger ce produit. «Nous avons saisi l'occasion de la présence du DG de l'artisanat pour lui demander les démarches à suivre et il nous a orienté et indiqué les pièces qui composent le dossier de demande de labellisation», a-t-elle dit.

Cette même tisseuse a déploré l'absence de relève dans ce métier exclusivement féminin à Tizi-Ouzou, qui est fui par les jeunes filles pour sa pénibilité. Elle a exprimé son inquiétude de voir ce métier disparaître, d'où les démarches entreprises pour la signature, durant cette fête, d'une convention avec le secteur de la formation professionnelle pour l'ouverture d'une annexe du CPFA de Boukhalfa (Tizi-Ouzou) spécialisé dans les métiers traditionnels, au niveau d'Ath Hicham, afin d'enseigner le

tissage traditionnel aux jeunes.

Le président de l'assemblée populaire de wilaya, Youcef Aouchiche, présent à l'ouverture de cette manifestation a rendu un vibrant hommage aux tisseuses d'Ath Hicham qui ont perpétué ce métier et l'ont maintenu malgré les difficultés auxquelles elles sont confrontées en matière notamment de commercialisation et de disponibilité de la matière première.

Il a rappelé que dans le cadre du soutien aux artisans et de la promotion des métiers traditionnels, l'APW accorde une subvention de 500 000 DA pour l'organisation des fêtes, festivals et autres manifestations dédiées à l'artisanat et au patrimoine culturel local.

La 11ème édition de la fête du tapis d'Ath Hicham, abritée par l'école primaire et le CEM de cette localité, est animée par 80 artisans (de différents métiers) dont 18 tisseuses représentant ce village. Les participants sont issus de 10 wilayas qui sont Tizi-Ouzou, Alger, Touggourt, Sétif, Médéa, Bouira, Tamanrasset, Timimoune et Boumerdes, a-t-on appris de la présidente de l'association «Azetta» des tisseuses d'Ath Hicham, Ait Ouazou Taos.

SIDI BEL-ABBÈS : Concrétisation de 29 projets de raccordement au réseau électrique

Pas moins de 29 projets de raccordement au réseau électrique ont été réalisés dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès dans le cadre du programme d'investissement de l'exercice 2018, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz. Ces projets représentent l'équivalent de 31 kilomètres du réseau de distribution avec quatre postes en vue d'assurer des prestations de qualité et pérennes durant l'été, a-t-on indiqué de même source, signalant que le montant global de ces investissements s'élève à 100 millions DA. La Direction de Sonelgaz a programmé d'autres projets inscrits dans le cadre du développement du réseau électrique à long terme, notamment le transformateur de haute tension 30/60 kilovolts à Belarbi et un autre de 30/60 kilovolts

à Benbadis. En dépit de certaines pannes, cet été, dues à la nature du réseau objet de divers risques, aucune coupure de courant électrique majeure n'a été enregistrée et ce, grâce à l'intervention rapide des techniciens, a-t-on fait savoir. La direction de la SDO de Sidi Bel Abbès a relevé, durant la première tranche de l'été 2018, une distribution satisfaisante de l'électricité sans perturbation ce qui s'est reflété positivement sur la qualité du service fourni au client, a-t-on souligné.

En raison de la hausse sensible de la température qu'a connue la wilaya de Sidi Bel-Abbès, des dispositions ont été prises par les services de la Direction pour cet été comportant notamment de nouveaux investissements et des sessions de maintenance du réseau électrique, a-t-on souligné.

TLEMCEN 3 millions de qx de céréales récoltés

Près de trois millions de quintaux (qx) de céréales ont été récoltés dans la wilaya de Tlemcen durant l'actuelle campagne de moisson-battage qui tire à sa fin, a-t-on appris de la direction des Services agricoles (DSA).

La quantité de céréales récoltée, à une quinzaine de jours avant la fin de la campagne, s'élève à 2.802.420 qx, dont près de 900.000 qx de blé dur, plus de 400.000 qx de blé tendre et presque 1,5 million qx d'orge sur un total de production prévisionnelle de l'ordre 2.817.741 qx, a indiqué Kamel Otmani, responsable au sein de la DSA. La présente campagne, qui se déroule dans de bonnes condi-



tions, a enregistré la collecte au niveau des 23 points de la Coopérative locale des céréales et légumes secs (CCLS), d'une quantité de céréales estimée à plus d'un million de quintaux sur une capacité globale de collecte de l'ordre de 1.948.400, selon la même source. Pas moins de 291 moissonneuses bat-

teuses, dont 23 provenant des wilayas limitrophes, ont été mobilisées pour cette campagne. Par ailleurs, le responsable a souligné que la production de l'année en cours est nettement supérieure à celle de l'année précédente, qui avait enregistré une production de 1.873.700 quintaux. «Cela s'explique par les bonnes

conditions climatiques cette année et la réduction sensible des incendies», a-t-il ajouté.

Sur ce dernier point, il a précisé qu'un dispositif spécial lutte contre les incendies a été élaboré conjointement cette année par la DSA et la direction de la Protection civile. Des brigades de lutte contre les incendies ont été installées dans cinq zones couvrant toute la superficie emblavée à travers la wilaya, a-t-on fait savoir.

Ce dispositif a permis d'intervenir rapidement dans les zones où se déclarent des feux. Jusqu'à ce jour, 46,05 hectares ont été détruits par les feux contre 107 ha lors de l'année précédente, a-t-il indiqué.

BÉJAÏA

5 individus arrêtés dans le cadre de l'affaire de l'agression de Zoubir Aïssa

Les investigations menées par les autorités judiciaires dans l'affaire de l'agression physique contre Zoubir Aïssa, dans la commune de Souk el Ténine (W.Béjaïa), causant son décès, ont permis le placement de cinq individus en détention préventive, en attendant les résultats de l'enquête, indique un communiqué du ministère de la Justice.

Selon les faits rapportés lors d'une conférence de presse animée, jeudi, par le procureur de la République près le tribunal de Kherrata, il s'est avéré «qu'à la date du 01/08/2018 les services de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Souk el Ténine ont reçu un appel téléphonique du brigadier du centre d'opérations du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Béjaïa, les informant de l'évacuation du dénommé Zoubir Aïssa, victime d'une agression physique à la plage Lota, commune de Souk el Ténine (W.Béjaïa), vers le CHU Kheili-Amrane de Béjaïa», ajoute le communiqué.

Les informations préliminaires recueillies auprès des accompagnateurs de la victime font état «d'une agres-



sion menée par un groupe d'individus contre le dénommé Zoubir Aïssa, après le refus de ce dernier de payer sa place de stationnement par des individus autoproclamés gardien d'un parking à la plage précitée», précise le do-

cument. «Face à l'obstination de la victime de payer sa place de stationnement, le groupe de malfaiteurs l'ont attaqué, en lui assenant plusieurs coups à l'arme blanche, avant de succomber à ses blessures, quelques jours après à l'hô-

pital», selon la même source. «Dès que nous avons reçu ces informations et faits, nous avons ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur cette affaire, en vue de déterminer l'identité des auteurs et les arrêter, a fait savoir le procureur révélant que «l'enquête a permis, jusqu'à l'heure, de procéder à l'arrestation de 05 personnes ayant été placées en garde à vue et se présenteront devant nous dimanche 12 août, après finalisation de la procédure légale».

«Tous les moyens ont été mobilisés pour la collecte des preuves relatives aux faits et la loi sera appliquée avec rigueur, afin de lutter contre ce genre de crimes et assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens», a-t-il affirmé.

POLICE/GENDARMERIE NATIONALE:

Des descentes conjointes dans des foyers de la criminalité à Alger

Les forces de la police et de la gendarmerie nationale (GN) de la wilaya d'Alger ont effectué jeudi des descentes conjointes dans des lieux de la criminalité dans les communes de Bir Mourad Rais, Gué de Constantine et Ain Naadja, en vue de garantir la sécurité des citoyens.

Une descente conjointe des éléments de la police et de la GN a été effectuée jeudi, a déclaré à la presse le commissaire principale, Belkacem Farrah, ajoutant que cette opération avait pour principal

objectif la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et la sécurisation des citoyens et de leurs biens.

La coopération entre les deux corps sera renforcée par des descentes similaires pour garantir la quiétude publique et la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes.

Pour sa part, le chef du groupement territorial de la gendarmerie nationale de Bir Mourad Rais, le commandant, Faycel Khaloufi a fait état d'une descente conjointe programmée entre les forces

de la GN et de la police d'Alger, afin de garantir la sécurité des citoyens. «Cette descente vise à réunir toutes les conditions pour garantir une saison estivale réussie», a fait savoir, de son côté, le responsable de la cellule de communication et de relations publiques relevant du groupement territorial de la wilaya d'Alger, le lieutenant Ikram Guitoun. L'opération a été marquée par la mobilisation de brigades de sécurité et d'intervention et de brigades cynotechniques pour sécuriser les lieux à forte affluence.

GN:

Poursuite de la campagne de sensibilisation aux accidents de la route aux points de contrôle à Alger

La campagne de sensibilisation aux accidents de la route, lancée en juillet dernier à Alger, par le groupement territorial de la Gendarmerie nationale, au profit des usagers de la route au niveau des différents points de contrôle et barrages fixes, se poursuit dans le but de réduire les accidents de la circulation qui font chaque année des milliers de victimes, a affirmé, jeudi, le sous-lieutenant Ikram Benguitoun, président de la cellule de communication auprès du Grou-

pement. Dans une déclaration à l'APS, parallèlement au rapprochement des agents de la Gendarmerie nationale des conducteurs, au niveau d'un barrage fixe à Reghaïa, sur la route nationale N 61 reliant Alger à Boumerdes, le sous-lieutenant a souligné que cette campagne de sensibilisation «intervient au titre de l'initiative lancée du 25 juillet au 20 août par le commandement de la Gendarmerie nationale, sous le slogan «ensemble pour un été sans accidents». Dans le cadre des

objectifs tracés par la Gendarmerie nationale au titre de cette campagne, notamment la réduction des accidents de la route, à travers l'intensification de l'action préventive et la prise de mesures coercitives, les éléments de ce corps de sécurité veillent à sensibiliser les citoyens à l'importance de respecter le code de la route, en association avec tous les acteurs actant sur le terrain, à l'instar de la protection civile, la Direction des travaux publics et des transports et le mou-

vement des Scouts musulmans algériens (SMA), ajoute le responsable. Dans le cadre des actions de sensibilisation, des dépliants et circulaires mettant notamment en garde contre les dangers liés à l'excès de vitesse et aux manœuvres dangereuses sont distribués aux conducteurs au niveau de cet axe routier, à l'entrée Est de la capitale où le trafic routier est très dense, a déclaré à l'APS le capitaine Samir Belghit de la section territoriale de sécurité routière de Reghaïa.

TLEMCEM :

Campagne de sensibilisation sur la fièvre aphteuse

La Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de Tlemcen a lancé une campagne de sensibilisation sur la fièvre aphteuse au profit des éleveurs du bétail, a révélé jeudi son responsable.

La campagne animée par des cadres et des vétérinaires locaux de la Caisse ont ciblé des éleveurs de bétail assurés et non assurés pour leur fournir tous les conseils préventifs afin d'éviter des risques de propagation de

la fièvre aphteuse aux bovins, ovins et caprins, a indiqué Dali Khadir. Le responsable a souligné que durant cette campagne, deux sorties sont organisées chaque semaine à travers différentes communes de la wilaya pour tenir des rencontres avec des éleveurs et les sensibiliser sur l'hygiène au sein des étables, la vaccination, l'alimentation saine, l'utilisation de bâtiments pour l'élevage de bétail conformes aux normes, l'installation

de bassins d'eau pour les assainir et autres méthodes de protection de cette ressource animale.

Cette opération, qui précède l'Aid El Adha, a permis d'inspecter des troupeaux de bétail par des vétérinaires pour confirmer qu'ils ne sont pas atteints de la fièvre aphteuse et prendre les mesures préventives en cas de détection d'un symptôme, à savoir l'isolement, l'abattage et aviser des services

vétérinaires de la direction des Services agricoles.

M. Khadir a ajouté que cette campagne est une occasion pour sensibiliser des éleveurs non assurés sur l'importance d'assurer leur patrimoine animalier en leur accordant tous les avantages et facilités par la CRMA, dont des bonifications et le versement par facilité.

APS

ORAN : Saisie de plus de 10 tonnes de produits alimentaires impropres à la consommation

Plus de 10 tonnes de produits alimentaires impropres à la consommation ont été saisies durant le mois de juillet écoulé par les services de contrôle du commerce, a-t-on appris jeudi de la direction du Commerce de la wilaya d'Oran.

Ces produits alimentaires divers, d'une valeur totale de 8,3 millions DA, ont été saisies dans la wilaya lors d'opérations de contrôle des services de commerce durant le mois de juillet en raison des dangers avérés qu'ils représentaient pour la santé des consommateurs, a déclaré à l'APS, la cheffe de service protection du consommateur et répression des fraudes à la direction du Commerce, Malika Staali.

Une soixantaine de prélèvements de produits alimentaires aux fins d'analyse physico-chimiques et microbiologiques dont des crèmes glacées, de la pâtisserie, des boissons gazeuses, du thon et autres produits sensibles à la consommation, ont été effectués par les services de la protection du consommateur et répression des fraudes, dont 40 sont en cours d'analyse et 20 non conformes aux normes en vigueur régissant certaines activités, a relevé la responsable.

Les services de contrôle de la qualité ont opéré également durant ce mois de juillet une saisie de 3.184 unités (pièces détachées automobiles contrefaites d'origine chinoise d'une valeur de 1,5 millions DA), a-t-on ajouté. Le bilan mensuel de la direction du Commerce de la wilaya d'Oran fait état de la fermeture de 6 commerces de produits alimentaires, a révélé Mme Staali, notant que les commerçants contrevenants ont été verbalisés par les services de contrôle de commerce avec propositions de fermeture et poursuites judiciaires. Pas moins de 3.614 interventions ont été effectuées durant cette période par les services

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 19 morts et plus de 300 blessés en une semaine dans différentes zones urbaines

Dix-neuf (19) personnes ont trouvé la mort et 333 autres ont été blessées lors de 260 accidents de la route survenus en une semaine au niveau des différentes zones urbaines, indique jeudi un bilan des services de la Sûreté nationale.

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (le non respect de la distance de sécurité, l'excès de vitesse et la fatigue au volant), outre d'autres facteurs liés à l'état des véhicules et à l'environnement, précise la même source. A cet effet, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la route à faire preuve de prudence et de vigilance lors de la conduite, à respecter le code de la route et à éviter l'excès de vitesse, sans oublier de soumettre les véhicules à un contrôle régulier pour préserver les vies humaines et la sécurité des usagers de la route. La DGSN rappelle également le numéro vert 15-48 et celui de secours (17) mis à la disposition des citoyens 24h/24h pour recevoir les signalements.

AMÉRIQUE DU SUD Un changement climatique «agressif» érode les glaciers andins

L'intensification du réchauffement climatique érode les glaciers de la chaîne de montagnes des Andes, en Amérique du Sud, averti jeudi l'expert péruvien Erick Soriano, président d'une commission spéciale de l'Institut national de Recherche sur les Glaciers et les Écosystèmes montagneux.



«La perte de masse glaciaire s'est accélérée», selon M. Soriano. «Nous vivons une période de changement climatique très agressif et le risque que nous continuions à perdre de la masse glaciaire est imminent», a-t-il déclaré à la presse.

M. Soriano a émis ces remarques à l'occasion d'une conférence régionale de deux jours à Lima portant sur les politiques publiques destinées à faire face à ce problème, à laquelle des experts d'Argentine, de Bolivie, du Chili,

de Colombie et d'Équateur ont assisté.

Le Pérou a perdu environ 50% de ses glaciers au cours des 40 dernières années et «si la tendance se poursuit, la situation sera grave», a mis en garde M. Soriano.

Les glaciers sont une source essentielle d'eau douce, a-t-il noté, appelant à la construction de grands réservoirs pour capter les eaux de ruissellement et au reboisement afin de récupérer davantage d'eau de pluie.

«L'eau est un élément essentiel pour

le développement du pays ; nous devons apprendre à la conserver, à la traiter et à l'utiliser rationnellement», a-t-il souligné. Le sud du Pérou a déjà perdu trois glaciers de taille moyenne, entraînant des pénuries d'eau dans les communautés environnantes et une migration plus importante vers les villes. Les glaciers du Pérou sont particulièrement vulnérables à la hausse des températures car les Andes péruviennes sont proches des tropiques, a ajouté l'expert.

ENVIRONNEMENT: La Belgique se débarrasse de plus de 270 kilos d'ivoire



Plus de 270 kilos d'ivoire ont été récoltés auprès des Belges dans le cadre de l'opération «Sors tes dents», une campagne de sensibilisation destinée à débarrasser le pays d'objets en ivoire, dont le commerce est illégal et sévèrement encadré en Europe.

Des défenses entières, des morceaux de défenses sculptées, des statuettes de toute forme et de toute grandeur, des colliers, bracelets, pendentifs en tout genre et bien d'autres (cullières, fourchettes, couteaux, broches à cheveux, miroirs, limes à ongle...) sont autant d'objets récupérés auprès des particuliers, selon un bilan officiel de la campagne lancée le 15 mai, rendu public jeudi.

Jusqu'à dimanche, les Belges étaient invités à se débarrasser de leurs objets en ivoire dans des containers mis en place au ministère de la Santé publique qui supervise l'opération, ainsi qu'aux niveaux de parcs zoologiques belges (Pairi Daiza, Anvers et Planckendael) associés à l'action de lutte pour la sauvegarde des éléphants dans la nature. La vente et l'achat de l'ivoire en Belgique est tributaire de l'obtention du certificat dit «Cites» prouvant que l'objet date d'avant 1984 et/ou a été importé avant 1990 avec un permis, rappelle le ministère belge.

De nombreux Belges, notamment en raison du passé colonial du pays, conservent des objets rapportés il y a bien longtemps sans aucun document pour attester leur provenance. D'autres ont acheté de l'ivoire en vacances, sans toujours être conscients de son illégalité. Depuis 2014, la cellule Cites du ministère accorde un soutien financier aux plans présentés par les États africains dans le cadre de l'African Elephant Fund des Nations-Unies. Au total, 120.000 euros ont été versés au Fonds dont un subside de 50.000 euros en 2018.

Cette année, la Belgique a également versé 100.000 euros au Parc des Virunga qui lutte contre le braconnage des éléphants en République démocratique du Congo (RDC).

ITALIE: Saisie de vingt tonnes de drogue sur un bateau ravitailleur

La police financière sicilienne a annoncé jeudi avoir arrêté onze Monténégrins qui transportaient plus de 20 tonnes de haschisch dissimulées dans des réservoirs de gasoil à bord d'un navire ravitailleur immatriculé au Panama.

C'est à l'intérieur de deux réservoirs de gasoil (20.000 litres) dans la proue du bateau que les policiers ont déniché 650 sacs en toile de jute contenant du haschich de 13 qualités différentes, pour une valeur estimée sur le marché comprise entre 150 et 200 millions d'euros.

Le bateau, parti de Las Palmas de Gran Canaria fin juillet, avait annoncé se diriger vers la Turquie via l'Égypte, mais la police douanière et financière a expliqué avoir été intriguée parce qu'il avait éteint son signal de repérage satellitaire en naviguant le long des côtes nord-africaines.

Le bateau a été abordé et perquisitionné dans les eaux internationales, avec



l'accord des autorités panaméennes. Après avoir constaté le comportement suspect du commandant et de son équipage, les militaires italiens ont décidé d'escorter le bateau jusqu'au port de Palerme, en Sicile.

Il a fallu 14 heures pour extraire la cargaison de gasoil du bateau (dix-huit réservoirs contenant environ 400.000 litres), opération à risque en raison des émanations de carburant. La police a

ensuite découvert la drogue en ouvrant les sas des réservoirs. L'opération, qui a eu lieu les 31 juillet et 1er août, a été menée par la police financière avec l'aide d'un groupement aéronaval et d'une unité d'enquête sur le crime organisé. Ils ont aussi demandé la coopération d'Europol, du DEA américain («Drug enforcement administration»), de la police du Monténégro, et d'une organisation anti-drogue portugaise.

JAPON: Crash d'un hélicoptère avec neuf personnes à bord

Un hélicoptère de la sécurité civile avec neuf personnes à bord s'est écrasé vendredi lors d'un vol d'entraînement dans une région montagneuse du centre du Japon, a indiqué le ministère de la Défense.

Des images aériennes de la télévision ont montré l'épave de l'appareil entouré d'arbres dans la préfecture de Gunma, au nord-ouest de Tokyo. «Nous avons confirmé qu'il s'agit de l'hélicoptère disparu», a déclaré un porte-parole du ministère. «Huit personnes ont été retrouvées sur les lieux, mais nous ne savons pas encore dans quel état elles se trouvent», a-



t-il ajouté. L'hélicoptère Bell 412 avait décollé de sa base dans la matinée pour un vol de deux heures mais il n'est pas rentré dans les délais prévus et a perdu le contact avec les autorités au sol, a expliqué un représentant de la préfecture, Hiroshi Yoshida.

Parmi les passagers, figuraient des pompiers et des responsables locaux de

la sécurité civile. Les accidents d'hélicoptères ne sont pas rares au Japon. En février, deux pilotes avaient été tués dans le crash d'un appareil militaire dans le sud du pays. Et l'an dernier, neuf personnes, dont sept pompiers, avaient trouvé la mort quand leur hélicoptère s'était écrasé lors d'un exercice de sauvetage en montagne.



Le bilan de l'incendie qui s'est abattu le 23 juillet sur la côte est d'Athènes est élevé jeudi à 93 morts, après le décès de deux blessés à l'hôpital, deux semaines et demie après les faits.

Une femme de 78 ans est morte, a annoncé la télévision d'État grecque ERT, et un homme de 83 ans est mort mercredi. Trente-quatre autres personnes sont toujours hospitalisées, dont six sont dans un état critique.

Jeudi matin, la Protection civile avait indiqué que les victimes étaient 44 femmes (donc 45 des-

ormais), 35 hommes, 11 enfants et deux autres personnes non encore identifiées.

Quatre responsables ont été limogés après ce drame, dont le ministre en charge de la Protection du citoyen Nikos Toskas, et les responsables de la police et des pompiers.

Le gouvernement a souligné qu'il avait été difficile d'organiser une évacuation avec des vents soufflant à près de 120 km/h ce jour-là. Mais il est aussi apparu que la police n'avait pas convenablement sécurisé la zone, faute d'avoir été alertée correctement par les pompiers de la taille et de la localisation exactes de l'incendie. Ainsi, de nombreux conducteurs tentant de s'échapper avaient été au contraire pris dans une nasse dans le dédale des petites rues de la principale localité touchée, Mati.

D'autres résidents, plus chanceux car ils avaient réussi à atteindre la plage, ont dû par ailleurs patienter pendant des heures en attendant des secours et certains se sont noyés.

Une enquête judiciaire a été ouverte, et les parents de deux des victimes ont également demandé des poursuites contre les autorités pour négligence et mise en danger de la vie d'autrui.

CHINE: 8 morts et deux disparus après les inondations dans le nord-ouest

Huit personnes ont été tuées et deux autres sont portées disparues, après que des pluies torrentielles se sont abattues sur un district de la province du Gansu, en Chine du nord-ouest, ont annoncé vendredi les autorités locales. Les régions centrales de la province ont connu de fortes précipitations depuis jeudi soir.

Vendredi à 09h00, huit habitants du district de Jingyuan, administré par la ville de Baiyin, ont trouvé la mort suite aux inondations, et deux autres habitants sont encore portés disparus, a indiqué le gouvernement de Baiyin. Une opération de recherche des disparus est en cours.



SANTÉ CARDIOVASCULAIRE:

La prévention contre le sel devrait se concentrer sur la Chine

Les stratégies de réduction du sel devraient viser prioritairement les populations et pays qui en consomment beaucoup trop, comme la Chine, soulignent des chercheurs selon lesquels aucun pays n'a réussi à réduire sa consommation aux niveaux recommandés.

Dans une nouvelle étude controversée, parue vendredi dans la revue *The Lancet*, les auteurs soutiennent que l'absorption de sel est associée aux maladies cardiovasculaires et aux accidents vasculaires cérébraux (AVC) «seulement» dans les communautés où la consommation moyenne dépasse les 12,5 g.

Soit l'équivalent de 2 cuillères et demie à café par jour, c'est-à-dire supérieure à 5 grammes par jour de sodium, le principal composant du sel de notre alimentation. Cette forte consommation de sel s'observe principalement en Chine, alors qu'environ 15% seulement des groupes étudiés hors de Chine dépassent ce niveau de consommation, d'après l'étude portant sur plus de 95.000 personnes, de 30 à 70 ans, réparties dans plus de 300 communautés dans 18 pays. L'OMS recommande de réduire l'apport en sodium à moins de 2 g/jour (soit à moins de 5 g sel/jour), mais cela n'a été réalisé dans aucun pays, souligne le professeur Andrew Mente de l'Institut de recherche en santé des populations (PHRI) de Hamilton Health Sciences et de l'Université McMaster (Canada). «Notre étude montre que nous devrions viser beaucoup plus les communautés et pays dont la consommation moyenne de sodium est élevée, comme la Chine, pour les ramener dans une fourchette modérée (3 à 5 g/jour)», ajoute-t-il. Plusieurs experts critiquent toutefois les méthodes utilisées -- des analyses d'urines pour estimer la consommation de sel -- les estimant peu fiables.

Cette étude s'inscrit dans le prolon-



gement de celle publiée en 2016 par les mêmes auteurs et qui avait soulevé une vive controverse, au point d'être qualifiée par certains de «mauvaise science». Elle confirmait l'importance de réduire l'alimentation trop salée chez les hypertendus, mais soutenait déjà que trop peu de sel (moins de 3 g de sodium/jour) était néfaste et augmentait le risque de maladies cardiovasculaires et de décès chez les gens avec ou sans hypertension.

Selon le Dr Mente, la nouvelle étude incluant l'analyse communautaire et des années supplémentaires de suivi, corrobore «les preuves de plus en plus nombreuses que le sodium, à un niveau modéré, pourrait jouer un rôle bénéfique pour la santé cardiovasculaire, mais pourrait jouer un rôle potentiellement

plus néfaste lorsque l'apport est très élevé ou très faible».

Pour le professeur Francesco Cappuccio, titulaire de la chaire de médecine cardiovasculaire et d'épidémiologie à l'université de Warwick, cette publication «n'ajoute rien à la connaissance des effets du sel sur les troubles cardiovasculaires et, plus important encore, ne fournit aucune preuve que la réduction modérée de la consommation de sodium de la population soit nocive».

Selon cet expert, les actions menées à l'échelle mondiale en faveur d'une réduction de la consommation de sel par l'Organisation mondiale de la santé, approuvées par de nombreuses organisations internationales de santé, doivent continuer.

SELON UNE ÉTUDE

L'exercice physique, y compris le ménage, bon contre la dépression

Une étude parue jeudi révèle que l'exercice physique paraît un bon moyen de réduire le risque de dépression, qu'il s'agisse de pratiquer un sport, de marcher ou même de faire le ménage.

Selon les auteurs, «tous les types d'exercice physique ont été associés à une amélioration de la santé mentale». Mais cette amélioration est la plus marquée avec «les sports collectifs, le cyclisme, l'aérobic et le sport en salle de musculation».

L'étude publiée dans *The Lancet Psychiatry* se fonde sur des questionnaires soumis à plus de 1,2 million d'adultes américains entre 2011 et 2015. Ces questionnaires dressaient une liste de 75 types d'activité physique, de la marche à la musculation, en passant par le jardinage, la pêche ou le yoga. Les sondés devaient indiquer le nombre de fois par semaine ou par mois où ils s'adonnaient à cette activité, et combien de temps en moyenne.

Une autre question était: «Si vous pensez à votre santé mentale, ce qui comprend le stress, la dépression et des problèmes émotionnels, combien de jours lors des 30 derniers n'a-t-elle pas été bonne?» Résultat: «les personnes qui ont une activité physique font état de 1,5 jour de moins de mauvaise santé mentale par mois par rapport à celles qui n'ont pas d'activité», ont résumé les auteurs dans un communiqué.

Les sondés déclaraient en moyenne avoir environ 3 jours et demi de «mauvaise santé mentale» par mois. La dose idéale d'exercice physique est de «45 minutes trois à cinq fois par semaine». Au-delà, le bénéfice baisse. Et les sondés atteignant trois heures d'activité physique par jour déclaraient avoir une santé mentale moins bonne que ceux sans aucune activité physique. Coordonnée par un chercheur en psychiatrie de l'université de Yale (Etats-Unis), Adam Chekroud, l'étude fait une observation statistique, sans établir de lien de cause à effet.

La relation entre exercice physique et réduction de la dépression ou du stress «pourrait aller dans les deux sens: par exemple l'inactivité pourrait être un symptôme et un facteur de mauvaise santé mentale, et l'activité pourrait être un signe de résilience ou y contribuer», selon les chercheurs.

GRÈCE:

60 cas de fièvre du Nil occidental enregistrés en 2018

Les autorités grecques sont en état «de vigilance» sur l'évolution de la fièvre du Nil occidental après que 60 personnes, dont trois décédées, ont été frappées depuis le début de l'année par ce virus essentiellement transmis par les moustiques, a indiqué vendredi le ministère de la Santé.

«Depuis la semaine dernière, nous avons enregistré 17 nouveaux cas», dont certains ont dû être hospitalisés, a indiqué une responsable du bureau de presse du Centre de contrôle et de prévention de maladies

(Keelpno) du ministère de la Santé. Au total, du début de l'année au 9 août, «il y a eu 60 cas: 16 personnes ont dû être hospitalisées, dont quatre (qui sont restées) dans l'unité de soins intensifs, 38 sont sorties de l'hôpital, trois sont décédées et trois n'ont pas été hospitalisées», selon un communiqué du Keelpno.

De plus, selon les rapports hebdomadaires de Keelpno, le nombre de cas est passé de 7 à 60 en seulement un mois, «et c'est pourquoi nous mettons le public en garde», a prévenu cette

responsable. L'année dernière, 48 cas ont été enregistrés, dont 5 ont abouti à des décès. Les autorités préconisent des mesures de prévention, de protection individuelle et de lutte contre les moustiques pour limiter le risque d'expansion du virus.

«Il faut que les professionnels de santé et les autorités nationales et locales soient vigilants car il n'y pas de possibilité de prévoir cette saison les régions de l'extension du virus», a indiqué un communiqué du centre. L'épicentre du virus,

selon le Keelpno, est surtout la banlieue ouest d'Athènes mais il peut s'étendre à d'autres quartiers ou régions. Le Keelpno souligne aussi que cette année «la saison de manifestation du virus a commencé plus tôt que d'habitude, le premier cas ayant été enregistré fin mai».

Le virus de la fièvre du Nil occidental sévit également dans les pays voisins, notamment l'Italie, la Serbie, la Roumanie, la Hongrie, a précisé le Keelpno, citant des données de l'Atlas européen de surveillance de ce virus (ECDC).

RDC:

Début de la vaccination ciblée contre Ebola dans l'Est

La vaccination contre la fièvre hémorragique Ebola parmi des «populations à haut risque» a commencé mercredi dans la province du Nord-Kivu, touchée par une nouvelle épidémie dans une zone d'insécurité, selon le ministère de la Santé de la République démocratique du Congo. Dans cette province de l'est de la RDC, neuf décès ont déjà été enregistrés parmi les cas confirmés. La vaccination en cours a commencé une semaine à peine après l'annonce le 1er août par les autorités d'une nouvelle épidémie d'Ebola en RDC. Les professionnels de la santé qui avaient

été en contact avec les cas confirmés d'Ebola ont été parmi les premières personnes à être vaccinées, indique le ministère dans un communiqué. «A ce jour, 44 cas ont été enregistrés, dont 17 cas sont confirmés», ajoute-t-il. Au total, 3.220 doses de vaccin sont actuellement disponibles dans le pays. Des doses supplémentaires du vaccin, utilisé à titre expérimental, seront disponibles, selon cette source. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fourni un soutien logistique afin d'établir les conditions de la chaîne de froid et les équipements nécessaires pour

mener à bien la vaccination, note le ministère. Kinshasa indique par ailleurs que l'OMS contribue au déploiement des équipes d'experts de la vaccination de la Guinée afin que ces derniers travaillent aux côtés des vaccinateurs congolais qui ont déjà commencé les activités de vaccination. La dixième épidémie d'Ebola en RDC touche une zone de «haute insécurité» en raison de la présence de nombreux groupes armés étrangers et locaux. Quatorze personnes, enlevées par un groupe armé présumé, ont été retrouvées mortes mardi dans cette région.



4 exercices pour retrouver un sommeil réparateur

Bien dormir est essentiel pour notre santé. Le sommeil permet en effet de récupérer de la fatigue de la journée, de relâcher nos muscles, de renforcer notre système immunitaire...

Adoptez un «signe-signal»

Le «signe-signal» est une technique à utiliser en cas de difficultés d'endormissement. Le soir, lorsque vous ferez votre «signe-signal», votre respiration deviendra plus calme, vos muscles se relâcheront et votre esprit glissera vers le sommeil.

- Commencez par vous relaxer et par laisser peu à peu vos membres devenir lourds. Une sensation de pesanteur qui vous mènera au bord du sommeil.

- Choisissez un geste que vous faites le soir avant de vous endormir... Tapoter votre oreiller, fermer un livre, éteindre la lumière...

- Associez à ce geste l'état de détente profonde dans laquelle vous vous trouvez.

Massez votre plexus solaire

Le plexus solaire est le point qui sépare le diaphragme de l'abdomen. C'est l'un des centres cruciaux du système nerveux autonome. Le massage de cette partie du corps procure une grande détente. Il se pratique allongé dans son lit.

- Inspirez en gonflant le ventre comme un ballon.

- Expirez, rentrez le ventre pour remonter le diaphragme en évitant de contracter les abdominaux.

- Inspirez à nouveau, gonflez le ventre et retenez l'air pendant 10 secondes.

- Expirez, rentrez le ventre, retenez l'air 10 secondes. Recommencez cette respiration plusieurs fois.

- Exercez un massage circulaire sur le plexus solaire avec les deux mains à plat, tout en détendant la structure abdominale.

Le massage doit être effectué dans le



sens des aiguilles d'une montre, lentement et de haut en bas. Recommencez 3 ou 4 fois.

Lâchez votre «sac à tracass»

Cette technique permet de mettre de la distance entre les problèmes de la journée et vous-même !

- Imaginez-vous à côté d'un grand sac, avec une fermeture éclair, deux poignées, et votre nom écrit dessus.

- Remplissez-le (en pensée) de toute la fatigue, de tous les tracas de la journée, pour vous alléger et éviter de les ressasser

avant de dormir.

- Remontez la fermeture éclair (une fois l'inventaire terminé) et accrochez les poignées du sac à un gros ballon. Le vent commence à souffler et l'emporte, loin, très loin... Votre sac s'envole, de plus en plus haut dans le ciel. Pour devenir un point minuscule et finalement disparaître...

Apprenez à vous relaxer

Lorsque vous êtes allongée dans votre lit, au lieu de ressasser les soucis du jour, respirez calmement. Plus vous serez détendue, plus vite vous trouverez le som-

meil.

- Adoptez la position qui vous semble la plus confortable et détendez votre corps de la tête aux pieds. Sentez la chaleur envahir vos membres, et ces derniers devenir de plus en plus lourds. Prenez conscience des points d'appui de votre corps en contact avec les draps.

- Remémorez-vous un moment heureux. Revivez-le comme s'il se déroulait ici et maintenant, et laissez-vous porter par ces sensations agréables. Elles vous conduiront au pays des rêves.

Mieux dormir grâce aux huiles essentielles

L'aromathérapie peut être un moyen efficace de mettre fin aux problèmes de sommeil tels que les difficultés d'endormissement et les insomnies. Découvrez les huiles essentielles qui ont fait leurs preuves et les moyens de les utiliser.

L'huile essentielle de lavande

S'il y a bien une huile essentielle à posséder dans sa trousse à pharmacie, c'est bien celle de la lavande. L'or bleu provençal possède de nombreuses vertus : elle apaise les brûlures et piqûres, nettoie et cicatrise la peau, régularise la tension artérielle liée au stress et apaise les nerfs. L'HE de lavande est donc remarquable pour calmer les



nerfs en situation de stress, un facteur important des problèmes d'endormissement et d'insomnies.

Comment l'utiliser ?

Si vous possédez un diffuseur d'huile essentielle, diffusez quelques gouttes d'HE de lavande dans votre chambre une demi-heure avant l'heure du coucher.

Vous pouvez aussi verser une goutte sur votre oreiller, de préférence du côté qui touche le lit pour éviter les réactions allergiques. Enfin, offrez-vous un bain relaxant avant le coucher en diluant quelques gouttes dans un bain moussant ou du savon à l'odeur neutre.

Mélatonine : toujours en vente libre malgré l'interdiction

Cette molécule ne devait plus être délivrée que sur ordonnance en raison des risques qu'elle présente pour la santé.

En théorie et depuis février, la mélatonine, une hormone fabriquée par une région du cerveau et qui agit contre les troubles du sommeil, ne devait plus être délivrée qu'en pharmacie et sur prescription médicale. Mais dans la pratique, rien de plus simple que d'en trouver sur Internet ou dans des magasins.

Il y a trois ans, le ministère de la Santé rappelait dans un arrêté, à tous les acteurs de la santé que la mélatonine, sous toutes ses formes, était une substance potentiellement dangereuse pour la santé. Le Conseil d'Etat avait été saisi par les industriels mécontents de cette décision.

Mais si l'Agence nationale de sécurité sanitaire (l'Anses) affirmait que la dose nécessaire pour considérer la mélatonine comme un médicament était de 2 mg, le Conseil d'Etat confirmait la position adoptée par le ministère en février dernier, c'est-à-dire de restreindre sa délivrance.

«Des effets indésirables graves»

Du côté de l'Agence du médicament (ANSM), le verdict est tout aussi clair : «D'une façon générale, tout produit contenant une substance inscrite sur les listes des substances vénéneuses est soumis aux conditions de la réglementation des substances vénéneuses, en particulier pour ce qui concerne les modalités de prescription et de délivrance des produits en contenant». La mélatonine figurant

sur la liste II de substances vénéneuses, elle est soumise à ces dispositions particulières «quelle que soit la forme sous laquelle elle est présentée».

La juridiction administrative constatait également qu'il ressort notamment des extraits de la base nationale de pharmacovigilance produits par le ministère, que l'absorption de mélatonine peut aboutir à des effets indésirables graves (hypertension artérielle, anxiété, maux de dos, vertiges, somnolence, baisse de l'acuité visuelle etc). La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (Dgcrf) a été saisie, «pour que des contrôles soient effectués» explique-t-on au cabinet de Marisol Touraine, ministre de la Santé.

Troubles du sommeil : 1 actif sur 3 ne dort pas assez



À l'occasion de la Journée mondiale du sommeil, l'Institut National du Sommeil et de la Vigilance (Insv) publie une enquête sur la qualité du sommeil des actifs en France. Les résultats ne sont pas satisfaisants puisque 1 actif sur 3 ne dort pas suffisamment et souffre de somnolence au cours de la journée.

Somnolences diurnes, troubles de la concentration, comportements nerveux... Voici à quoi s'exposent les personnes en manque de sommeil. En France, elles représentent un tiers de la population active selon la dernière enquête de l'Insv. Les autorités sanitaires recommandent de dormir au moins 7h par nuit. Or, près d'un tiers des Français en âge de travailler dorment moins de 6h. Par ailleurs, la carence de sommeil concerne plus largement tous les actifs car ces derniers dorment en moyenne 6h55 chaque nuit.

En raison de ce manque d'heures de sommeil, de nombreux Français ne peuvent s'empêcher de s'assoupir dans les transports avant d'aller travailler. Ce qui peut être anodin dans le métro ou le bus est bien évidemment plus dangereux lorsqu'on est au volant de sa voiture. Chiffre inquiétant : 7% des conducteurs affirment avoir somnolé au volant au moins une fois par mois...

Pour ceux qui prennent les transports en commun, il est possible de compenser en partie son manque de sommeil en se reposant pendant le trajet. Mais pour que le sommeil soit vraiment récupérateur, il faut respecter certaines conditions comme l'explique le Dr Damien Léger, Président de l'Insv dans une vidéo diffusée à l'occasion de la Journée du sommeil. Vous pouvez la découvrir ci-dessous et vous rendre sur le site de l'Insv pour plus d'information sur les différentes initiatives organisées aujourd'hui à travers la France.

in.sommeil.fr

La nuit blanche cause du tort à notre cerveau

Voilà une étude qui devrait nous faire regretter d'avoir fait la fête toute la nuit. Le manque de sommeil déteint sur les neurones, accélérant leur dégénérescence, selon des chercheurs suédois de l'Université d'Uppsala.

Couché à 7h du matin le 1er janvier, vous accusez un sérieux déficit de sommeil. La fatigue se lit sur votre visage cerné, qui se souvient des excès du Réveillon. Ce dont on se doute moins, c'est que le cerveau aussi pâtit de ce manque de repos. L'Université d'Uppsala (Suède) sort une étude sur les métaux de la nuit blanche au niveau cérébral. Les chercheurs ont analysé le sang de quinze jeunes hommes en bonne santé dont certains venaient de dormir huit heures, d'autres de faire une nuit blanche.

Les résultats, à paraître dans la revue scientifique Sleep, donnent sérieusement envie de nous remettre au lit. Ils montrent en effet que chez les volontaires en manque de sommeil, la concentration de deux molécules du cerveau, l'énolase, liée aux neurones, et la protéine S-100 B, a augmenté de 20%. «Le nombre de ces molécules du cerveau augmente habituellement dans le sang à l'occasion des lésions cérébrales», traduit dans un communiqué repris par l'AFP le coordinateur de l'étude, Christian Benedict. Autrement dit, «un manque de sommeil peut favoriser les processus de neurodégénérescence». A contrario, une bonne nuit de sommeil «pourrait être d'une importance cruciale pour le maintien de la santé du cerveau».

Les bienfaits confirmés d'un bon sommeil

Ces conclusions n'ont rien de surprenant puisqu'elles accréditent les apports de litté-



rature scientifique sur l'importance du sommeil sur le cerveau. On sait depuis récemment que le cerveau est une machine formidable qui assure le nettoyage de toutes les toxines et déchets accumulés dans les cellules cérébrales. Il assure également une fonction de réparation de cellules essen-

tielles pour le bon fonctionnement de notre système nerveux.

Enfin, des chercheurs américains ont récemment suggéré que le fonctionnement cérébral des insomniaques n'était pas optimisé et donc plus sujet aux troubles de la mémoire.

Le manque de sommeil est fatal pour les neurones

Les insomniaques et travailleurs de nuit ont du souci à se faire. La privation de sommeil provoquerait la perte irréversible de neurones.

Les neurones, c'est comme les smartphones. Une fois que vous les avez perdus, n'espérez pas qu'ils reviennent. Aujourd'hui les cellules cérébrales sont menacées de disparition par un fléau qui nous concerne tous : le manque de sommeil. Quand on dort peu, on pourrait décrire irrémédiablement nos cellules cérébrales. Avec cette conclusion, l'étude de l'école de médecine de l'université de Pennsylvanie réveille notre inquiétude.

Le Dr Sigrid Veasey démontre que des souris exposées à un manque de sommeil perdent 25 % de neurones locus coeruleus, responsables de la vigilance et du processus de cognition. Les rongeurs ont subi un rythme d'éveil-sommeil semblable à celui de travailleurs de nuit, c'est à-dire 4 à 5 heures de sommeil sur 24 heures, pendant trois jours.

De nouveaux tests

Pour l'heure, l'expérience s'est limitée aux animaux mais l'équipe espère renouveler les tests sur des hommes. Des cerveaux d'an-

ciens travailleurs de nuit décédés seraient analysés pour déceler d'éventuelles pertes de neurones.

Si la découverte se vérifie sur les humains, cela signifie qu'il est vain de tenter de rattraper le sommeil perdu. Il faudra envisager de développer un médicament capable de protéger des effets néfastes du manque de sommeil, explique l'étude dans la revue Journal of Neuroscience. Fatigue, mémoire défaillante, risque d'AVC, de diabète. On apprend régulièrement de nouveaux dangers liés aux nuits trop courtes. Mais cette expérience américaine est la première à suggérer que les dégâts cérébraux sont irréversibles.

Sommeil : l'influence des facteurs génétiques

L'environnement ne serait pas le seul à jouer un rôle dans l'endormissement et la qualité du sommeil. Selon des chercheurs australiens, les gènes auraient une influence importante. En cas d'insomnie, inutile de vous casser la tête, la cause pourrait être tout simplement génétique. Des chercheurs de l'université Monash, en Australie, ont observé que, comparé aux faux jumeaux, les vrais jumeaux ont tendance à respecter les mêmes horaires et la même qualité de sommeil. Cette découverte laisse penser que les gènes seraient en partie

responsables des troubles de sommeil. Les scientifiques ont examiné les habitudes de 132 jumeaux âgés de 12 ans, dont 25 paires de vrais jumeaux et 41 de faux jumeaux.

Une analyse complète
«Les gènes ont une grande influence sur l'endormissement, la qualité et le temps de sommeil et jouent un petit rôle sur l'heure du coucher, susceptibles d'être influencés par l'environnement familial», concluent les auteurs de l'étude, publiée par la revue spécialisée Sleep. Plus

exactement, les facteurs génétiques seraient responsables à 57% de la qualité du sommeil, à 65% du temps de sommeil et à 83% du temps d'endormissement. L'étude est toujours en cours, les chercheurs se penchent en ce moment sur d'autres données collectées auprès de jumeaux de 14 et 16 ans, afin d'examiner de façon complète la structure du sommeil des jeunes adolescents, l'alimentation, le bruit, la lumière et la température de la pièce jouent également un rôle important dans la qualité du sommeil.

LIBYE Le Premier ministre libyen appelle à l'unification de l'armée

Le Premier ministre libyen Fayez el-Sarraj a appelé jeudi à l'unification des forces militaires du pays, à l'occasion du 66e anniversaire de l'établissement de l'armée libyenne, ont rapporté vendredi des médias.

"A cette occasion, je voudrais saluer les fils des forces armées qui se sont sacrifiés dans la guerre contre le terrorisme", a mentionné M. Sarraj dans un communiqué.

"Malgré la division et le manque d'équipement, ils luttent vaillamment aux côtés des forces de sécurité contre les terroristes, les mercenaires, les passeurs et les trafiquants d'êtres humains qui essaient de troubler la stabilité de notre pays".

"Nous soulignons encore une fois la nécessité d'unifier le corps militaire.

Chaque pays repose sur une armée unie. Cela traduit l'unité nationale de notre peuple à travers toutes les couches de la société et dans toutes les régions", a ajouté le communiqué.

Depuis la chute du gouvernement de Māmmār El Gueddafi en 2011, la Libye a souffert de l'insécurité et de la division politique entre les deux gouvernements qui se disputent la légitimité.

Depuis l'année dernière, des responsables militaires libyens participent à de grandes réunions au Caire, capitale égyptienne, afin d'unifier l'armée libyenne.

L'armée royale libyenne a été formée après l'indépendance de la Libye en 1951.

En 2011, les forces armées libyennes ont été défaits et dissoutes, laissant le pays sans armée nationale.

L'Italie dément avoir appelé à retarder les élections en Libye

L'Italie a démenti jeudi que son ambassadeur ait appelé à un ajournement des élections présidentielles et législatives en Libye.

Ce démenti est intervenu peu après que le parlement libyen basé dans l'est du pays eut dénoncé les remarques émises par l'ambassadeur d'Italie en Libye, Giuseppe Perrone, au cours d'une récente interview à une chaîne de télévision locale.

Le 4 août, M. Perrone avait estimé que l'organisation d'élections en Libye avant la fin de cette année n'était pas possible car Rome n'y était pas favorable, suscitant le mécontentement et des manifestations dans certaines villes de Libye.

Plus tôt dans la journée, le parlement libyen de l'Est avait demandé à l'Italie de remplacer son ambassadeur en raison de ses propos inopportuns.

La Commission des affaires étrangères et de la coopération internationale du parlement libyen a prévenu que les propos de M. Perrone «auraient des effets négatifs sur les relations entre Libye et Italie au niveau du gouvernement et de la société civile».

Le gouvernement libyen soutenu par les Nations Unies a déclaré mardi lors d'une conférence de presse à Tripoli, capitale du pays, que la date des prochaines élections présidentielles et législatives serait décidée exclusivement par les Libyens.

En mai, la France avait accueilli une réunion d'urgence sur la Libye avec la participation de différentes parties libyennes en vue de mettre fin à la crise politique dans le pays. Les parties avaient alors convenu d'organiser des élections présidentielles et législatives «crédibles», prévues pour le 10 décembre. Malgré la signature d'un accord de paix par les différentes factions politiques libyennes sous l'égide des Nations Unies en décembre 2015, la Libye reste politiquement divisée entre les gouvernements de l'Est et de l'Ouest du pays, chacun revendiquant la légitimité.

SAHARA-Occidental - MAROC Le Polisario disposé à engager des négociations directes avec le Maroc conformément aux résolutions du Conseil de sécurité

Le Front Polisario a réitéré sa disponibilité et sa volonté à engager des négociations directes avec le Royaume du Maroc conformément à la résolution 2414 du Conseil de sécurité, et ce suite au briefing tenu mercredi par l'émissaire de l'ONU pour le Sahara Occidental, Horst Kohler devant le Conseil de sécurité sur sa récente visite dans la région.

M. Horst Kohler a informé le Conseil de sécurité sur sa récente visite à la région et sur les prochaines démarches qu'il devra effectuer, a indiqué un communiqué de la représentation du Front Polisario à l'ONU diffusé par l'Agence de Presse sahraouie (SPS), réitérant la disponibilité du Front Polisario à coopérer avec M. Kohler dans le cadre de l'opération politique de l'ONU et d'engager des négociations conformément à la résolution du Conseil de sécurité.

A ce titre, le Front Polisario a qualifié, dans son communiqué, les efforts déployés par l'émissaire de l'ONU depuis sa prise de fonctions de «facteur encourageant», appelant «les Nations Unies notamment les membres du Conseil de sécurité à s'acquitter de leurs responsabilités de manière à se conformer aux principes de la charte des Nations Unies et à respecter le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance».

Deuxième réunion de Kohler avec le Conseil de sécurité

L'émissaire de l'ONU pour le Sahara Occidental, Horst Kohler, avait tenu mercredi une réunion au Conseil de sécurité sur sa dernière tournée régionale visant à relancer les négociations entre le Front Polisario et le Maroc, à l'arrêt depuis 2012.

L'ancien président allemand avait défini avec clarté, lors de la dernière réunion tenue en mars 2018, son mandat en tant qu'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU qui consiste à «trouver une voie pour l'avenir» sur la base d'une solution garantissant l'autodétermination du peuple sahraoui et sa vision du processus de paix, précisant



que son objectif était de relancer les négociations directes entre les deux parties au conflit dans le courant de l'année 2018.

De son côté, le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, avait appelé à «l'impératif de mettre fin à l'occupation marocaine dans les territoires occupés du Sahara occidental», affirmant «sa pleine disponibilité à coopérer» avec le Secrétaire général de l'ONU et son envoyé personnel pour le parachèvement du processus de décolonisation au Sahara Occidental.

Il a plaidé, en outre, pour l'application immédiate de la résolution 2414 du Conseil de sécurité international concernant la poursuite des négociations directes entre les deux parties (Front Polisario-Maroc), sans conditions préalables et de bonne foi, pour mettre fin au conflit du Sahara Occidental conformément aux principes

et à la Charte de l'ONU et de l'Union africaine (UA) garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

La dernière fois où le Front Polisario et le Maroc se sont installés à la même table de négociations remonte à mars 2012 à Manhasset aux Etats-Unis et, depuis, le processus de paix lancé par l'ONU se trouve dans l'impasse en raison des entraves dressées par le Maroc pour empêcher le règlement du conflit sur la base des principes de la légitimité internationale qui garantissent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Mis au pied du mur, le Maroc est, cependant, tenu de reprendre sans tarder les négociations.

En avril, le Conseil de sécurité s'est fixé rendez-vous en octobre prochain pour évaluer l'avancée du processus, mettant le cap sur une nouvelle démarche visant à ramener les parties au conflit à la table des négociations dans un délai de six mois.

LIBYE Le Parlement libyen réclame un changement de l'ambassadeur italien suite à ses propos sur les élections

La Chambre des Représentants (Parlement) de la Libye, basée dans l'est du pays, a exigé jeudi que l'Italie remplace son ambassadeur, suite à l'appel de ce représentant diplomatique à reporter les élections libyennes.

Dans un communiqué, la commission des affaires étrangères et de la coopération internationale du Parlement a appelé le ministre italien des Affaires étrangères à remplacer l'ambassadeur italien Giuseppe Perrone, qui demandait le report des élections libyennes prévues en décembre, qualifiant M. Perrone de «persona non grata en Libye». La commission a rejeté vivement les déclarations de M. Perrone appelant à reporter les élections prochaines en Libye, selon le communiqué.

Elle a reproché à M. Perrone d'avoir «ignoré les normes diplomatiques régissant son travail en tant



que représentant de la République d'Italie en Libye».

Les actions de M. Perrone «auront un mauvais effet sur les relations italo-libyennes au niveau du gouvernement comme au niveau populaire» et «nuiront aux intérêts italiens en Libye en rappelant une époque coloniale de l'histoire que la Libye s'efforce d'oublier», indique ce communiqué. Lors d'une inter-

view auprès d'une chaîne télévisée locale plus tôt dans la semaine, l'ambassadeur italien en Libye, Giuseppe Perrone, a déclaré que l'organisation des élections en Libye avant la fin de cette année n'était pas possible car Rome n'y est pas favorable, suscitant du mécontentement et des manifestations dans certaines villes de Libye.

Le porte-parole du gouvernement libyen soutenu

par les Nations unies a déclaré mardi lors d'une conférence de presse à Tripoli, capitale du pays, que la date des prochaines élections présidentielles et législatives serait décidée exclusivement par les Libyens.

La France a accueilli en mai une réunion d'urgence sur la Libye avec la participation de différentes parties libyennes en vue de mettre fin à la crise politique dans ce pays.

Les parties ont convenu d'organiser des élections présidentielles et législatives «crédibles» prévues pour le 10 décembre.

Malgré la signature d'un accord de paix par les parties politiques libyennes en décembre 2015, sous l'égide des Nations unies, la Libye reste politiquement divisée entre les gouvernements de l'est et de l'ouest du pays, chacun des deux revendiquant la légitimité.

PALESTINE :

Le président Abbas appelle la communauté internationale à mettre fin aux raids israéliens dans la bande de Gaza

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a exhorté jeudi la communauté internationale à mettre fin aux raids menés depuis mercredi par l'occupant israélien sur la bande de Gaza, mettant en garde contre le danger de l'escalade dans l'enclave palestinienne.

«M. Abbas a procédé à des appels internationaux de tous niveaux pour faire cesser l'escalade d'Israël contre notre peuple dans la bande de Gaza», a indiqué jeudi un communiqué de la présidence palestinienne, cité par l'agence de presse palestinienne Wafa.

Selon la même source, M. Abbas a mis en garde contre le danger de l'escalade, appelant la communauté internationale à «une intervention urgente et immédiate pour éviter l'aggravation de la situation et mettre fin à la destruction et l'instabilité dans cette région».

Les forces d'occupation israéliennes ont attaqué mercredi et jeudi matin plusieurs zones dans la bande de Gaza, provoquant des dégâts humains et matériels importants, selon l'agence palestinienne.

Au moins trois Palestiniens ont été tués par les raids israéliens depuis mercredi, dont une femme enceinte de 23 ans, Enas



Khammash, et sa fille Bayan de 18 mois, ont rapporté les secours ghazaouis.

Le troisième Palestinien tué, Abdullah Khammash, 31 ans, est un cousin de la femme et de l'enfant tués, ont ajouté les mêmes sources, précisant que 12 autres Palestiniens

ont été blessés dans les raids. Il s'agit, entre autres, d'une Thaïlandaise d'une trentaine d'années touchée au ventre par des éclats jeudi matin, alors que trois autres personnes ont été atteintes de la sorte, ont ajouté les secours ghazaouis.

18 personnes blessées par une nouvelle frappe israélienne à Gaza

Au moins 18 Palestiniens ont été blessés jeudi dans le centre de la ville de Gaza par une nouvelle frappe de l'armée d'occupation israélienne, a indiqué le ministère de la Santé.

Auparavant, des témoins palestiniens avaient rapporté trois autres frappes israéliennes dans le territoire.

L'agression israélienne a touché les environs d'un bâtiment abritant un centre culturel, selon l'AFP.

Les forces d'occupation israéliennes ont attaqué mercredi et jeudi matin plusieurs zones dans la bande de Gaza, provoquant des dégâts humains et matériels importants, selon l'agence palestinienne. Au moins trois

Palestiniens ont été tués par les raids israéliens depuis mercredi, dont une femme enceinte de 23 ans, Enas Khammash, et sa fille Bayan de 18 mois, ont rapporté les secours ghazaouis.

Le troisième Palestinien tué, Abdullah Khammash, 31 ans, est un cousin de la femme et de l'enfant tués, ont ajouté les mêmes sources, précisant que 12 autres Palestiniens ont été blessés dans les raids.

Il s'agit, entre autres, d'une Thaïlandaise d'une trentaine d'années touchée au ventre par des éclats jeudi matin, alors que trois autres personnes ont été atteintes de la sorte, ont ajouté les secours ghazaouis.

ÉTATS-UNIS

Un juge américain fait rebrousser chemin à un avion transportant des migrants

Un juge de Washington a ordonné jeudi qu'un avion renvoyant chez elles une mère et sa fille ayant demandé l'asile aux Etats-Unis rebrousse chemin, et a menacé le ministre américain de la Justice de le poursuivre pour outrage à magistrat, a indiqué une ONG.

Les deux migrantes avaient porté plainte pour contester leur expulsion vers un pays d'Amérique centrale, et une audience consacrée à leur requête s'est tenue jeudi, a expliqué l'ACLU, la puissante organisation de défense des droits civiques, qui a déposé la plainte en leur nom.

Selon l'ONG, le juge avait bloqué leur expulsion en attendant d'examiner l'affaire.

Mais «alors que nous étions devant la cour, nous avons appris que le gouvernement avait expulsé une cliente et son jeune enfant à peine



quelques heures auparavant, mettant leurs vies en danger», a affirmé l'ACLU dans une série de tweets.

«Cela contredit l'engagement du gouvernement devant la cour selon lequel PERSONNE ne serait expulsé avant le lendemain au plus tôt».

«Le juge a ordonné au gouvernement de faire rebrousser chemin à l'avion et de ramener la mère demandeuse d'asile et son enfant aux Etats-

Unis», a-t-elle ajouté.

Et «il a dit que si le problème n'était pas résolu, il envisagerait des poursuites pour outrage à magistrat --visant pour commencer le ministre de la Justice» Jeff Sessions.

Cité par le Washington Post, le juge Emmet G.

Sullivan a qualifié la décision du gouvernement de les expulser de «scandaleuse».

«Que quelqu'un qui cherche à obtenir justice

aux Etats-Unis soit expulsé pendant que ses avocats plaident en sa faveur? (...)».

Je ne suis pas du tout content. C'est inacceptable», a dit le magistrat.

La mère et sa fille font partie d'un groupe de migrants «fuyant les violences conjugales et la brutalité des gangs» en Amérique centrale, ayant déposé plainte mardi avec l'aide de l'ACLU et du Center for Gender and Refugee Studies pour éviter l'expulsion.

En juin, M. Sessions avait annoncé que les Etats-Unis allaient durcir les procédures de demande d'asile afin de limiter le flux d'immigrants originaires d'Amérique centrale.

Les allégations de violences conjugales ou de violences de la part de gangs ne seront ainsi plus suffisantes pour déposer une requête aux postes-frontières, avait-il déclaré.

YÉMEN:

L'ONU appelle à une enquête sur l'attaque contre un bus

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a appelé jeudi à une enquête «indépendante» sur la mort de 29 enfants dans une attaque ayant frappé leur bus dans le nord du Yémen, attribuée à la coalition menée par l'Arabie saoudite.

M. Guterres «appelle à une enquête rapide et indépendante» et exhorte toutes les parties à s'efforcer «d'épargner les civils (...) lors de la conduite d'opérations militaires», a indiqué Farhan Haq, un porte-parole onusien, dans un communiqué.

Un hôpital de la province de Saada soutenu par le Comité international de la Croix-Rouge «a reçu les corps de 29 enfants âgés de moins de 15 ans et 48 blessés, dont 30 enfants», a annoncé l'organisation sur son compte Twitter.

La coalition a reconnu avoir mené une frappe aérienne qui avait touché un bus, mais soutient que celui-ci ne transportait pas des enfants mais des «combattants Houthis», a déclaré Turki al-Maliki, son porte-parole cité par l'AFP.

La région de Saada est le fief des rebelles Houthis, combattus par la coalition dirigée par l'Arabie saoudite en soutien aux forces du président Abd Rabbo Mansour Hadi.

La coalition a qualifié l'attaque menée d'«opération militaire légitime».

La guerre au Yémen a fait plus de 10.000 morts depuis le début de l'intervention de la coalition en mars 2015 et provoqué «la pire crise humanitaire» au monde, selon l'ONU.

Dans ce conflit, les Etats-Unis fournissent depuis 2015 à leur allié saoudien un «soutien non-combattant», sous la forme d'armes, de renseignement et de ravitaillement aérien.

SYRIE:

68.000 décès enregistrés en 2017, selon l'état civil



Les registres de l'état civil en Syrie ont répertorié 68.000 décès au total en 2017, a indiqué le directeur de cette administration lors d'un entretien paru jeudi dans le quotidien Al-Watan.

Le directeur de l'état civil syrien, Ahmed Rahal, n'a toutefois fourni aucun détail sur les circonstances de ces décès, ni le décompte pour les différentes régions du pays, ravagé depuis 2011 par un conflit meurtrier qui a fait plus de 350.000 morts selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

«Nous avons enregistré l'année dernière 68.000 décès, sans que ne soit précisée la nature du décès. Et pour l'année actuelle, il y a 32.000» morts, a indiqué M. Rahal dans son entretien au journal Al-Watan.

Interrogé sur les possibles décès de personnes portées disparues, M. Rahal a répondu: «Nous n'avons pas de registre pour les disparus (...)». Si un document rapportant un décès nous parvient de n'importe quelle instance gouvernementale, que ce soit un hôpital ou autre, la mort est répertoriée, sans que ne soit précisé s'il s'agit d'un disparu ou non».

Selon l'OSDH, qui dispose d'un vaste réseau de sources à travers la Syrie en guerre, les combats et les violences en 2017 ont entraîné la mort de plus de 33.000 personnes, dont 10.507 civils et 7.358 membres des forces syriennes et combattants loyalistes.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Le wali de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert n°01/2018 publié au quotidien « DK NEWS » et « el mouharir el youmi » en date du 20/06/2018 relative à : Acquisition des véhicules touristiques au profit de la wilaya

Lot n° 01 : Acquisition (02) véhicules touristiques 4*4
Lot n° 02 : Acquisition (01) véhicule touristique
Lot n° 03 : Acquisition (07) véhicules touristiques
Lot n° 04 : Acquisition (03) véhicules touristiques

Le projet est attribué provisoirement au soumissionnaire SOVAC ALGER SPA gérée par Ms Khazri Chaabane pour chaque lot comme suit :

Lot n° 02 : Acquisition (01) véhicule touristique : 4500000.00 DA

Lot n° 03 : Acquisition (07) véhicules touristiques : 22043000.00 DA

Lot n° 04 : Acquisition (03) véhicules touristiques : 8997000.00 DA

* Délai de livraison : 80 jours

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès du comité des marchés de la Wilaya dans les 10 jours qui suivent la première parution du présent avis dans la presse.

Pour les autres soumissionnaires intéressés, sont invités de ce rapproché auprès de service contractant au plus tard (03) trois jours à compter du n1 premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évolution de leurs techniques et financiers.

DK NEWS

Anep : 824 411 du 11/08/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière
Centre hospitalo-universitaire de Sétif
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : C.S.F 098619015000928 rectifié

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE (RECTIFICATIF)

En application des dispositions du décret présidentiel n°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Directeur du centre hospitalo-universitaire de Sétif, publie les résultats de l'avis d'offre nationale ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2018 pour : L'acquisition et mise en pose et mise en service des équipements médicaux au profit du centre hospitalo-universitaire de Sétif pour l'année 2018.

A l'issue de la commission d'ouverture des plis et l'évaluation des offres du 04/06/2018 le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Lot	Soumissionnaire retenu	N° Ident-fiscal	Délai de livraison	Note Tech	Montant en TTC DA	OBS
Lot n°05 : Equipement de la réanimation	I n f r u c t u e u x					
Le restant sans rectification						

En application des dispositions de l'article 82 de décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur candidature , offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire de marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit si le troisième jour coïncide avec un jour de repos réglementaire, se prolongera jusqu'au lendemain du jour de travail.

Les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres nationale ouvert avec exigence minimale peuvent formuler un éventuel recours auprès de la commission sectorielle des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et/ou dans le BOMOP.

DK NEWS

Anep : 824 538 du 11/08/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ANNABA
DAÏRA D'EL-BOUNI
COMMUNE
D'EL-BOUNI

Avis d'appel d'offre national ouverte avec exigence des capacités minimales (01) N° 04/2018

NIF : 098423055167518
Tél : 038.52.25.82

Un Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales est lancé par le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'El-Bouni pour la réalisation de l'opération suivante :

Réalisation d'aménagement des entrées de la ville d'El-Bouni

Les entreprises qualifiées dans le domaine des travaux publics activité principale -catégorie 04 et plus, intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de secrétariat de marchés (2ème étage) contre le paiement de la somme de 2000 DA, auprès du régisseur communale au RDC dans un délai de quinze jours (15) jours à compter de la première parution de cet avis dans les journaux nationaux et le BOMOP. Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires et administratives selon le cahier des charges déposées au bureau du secrétariat du service des marchés publics.

I. LE DOSSIER CANDIDATURE : doit être accompagné des pièces suivantes :

1. La déclaration de candidature : le candidat ou le soumissionnaire atteste qu'il n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics
2. La déclaration de probité remplie, signée, datée et portant le cachet du soumissionnaire
3. Copie légalisée du registre du commerce -par CNRC-
4. Certificat de qualification et classification dans le domaine des travaux publics activité principale catégorie 04 et plus (en cours de validité)
5. Une copie du statut de l'entreprise
6. Copie de numéro d'immatriculation fiscale -NIF-
7. Extrait du casier judiciaire du soumissionnaire (original en cours de validité).
8. Une copie de l'extrait de rôle -(en cours de validité)
9. Les attestations de mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATH (en cours de validité)
10. Copies des bilans financiers des 03 dernières années
11. Les références bancaires.
12. Attestation de dépôt des comptes sociaux -copie ou originale.
13. Liste moyens matériels avec justification (carte grise, Contrat des locations assurance...)
14. Liste moyens humains avec justification (CV, diplômes, attestation d'affiliation...)
15. Liste des projets réalisés objet du cahier des charges délivrées par les services concernés (réalisées pendant les 5 dernières années).
16. Les références professionnelles
17. Planning de réalisation des travaux + délai de réalisation signé, daté et portant le cachet du soumissionnaire.
18. PV de reconnaissance de site signé, cachet et daté par le soumissionnaire et le service contractant ou SUCH

II. OFFRE TECHNIQUE : doit être accompagnée des pièces suivantes :

1. Le cahier des charges signé daté, portant le cachet du soumissionnaire - paraphé sur toutes les pages -et portant à la dernière page la mention manuscrite " Lue et accepté "
- 2- La déclaration à souscrire remplie, signée, datée et portant le cachet du soumissionnaire
- 3- Mémoire technique justificatif signé, daté et portant le cachet du soumissionnaire
- 4- L'offre doit être accompagnée du bon d'achat du cahier des charges

III. OFFRE FINANCIERE : doit être accompagnée des pièces suivantes :

1. La lettre de soumission remplie, signée datée et portant le cachet du soumissionnaire
 2. Bordereau des prix unitaires rempli, signé, daté et portant le cachet du soumissionnaire
 3. Le détail quantitatif et estimatif rempli, signé, daté et portant le cachet du soumissionnaire
- Les offres «DOSSIER CANDIDATURE TECHNIQUE et FINANCIERE », chacun dans une enveloppe fermée portant le cachet du soumissionnaire et l'intitulé de l'opération, doivent être mises dans une enveloppe anonyme libellée à l'adresse suivante :

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales

pour la réalisation de l'opération suivante :

Réalisation d'aménagement des entrées de la ville d'El-Bouni

A monsieur le président de l'Assemblée Populaire et communale d'El-Bouni

A ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et d'évaluation

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03 mois + délai de préparation des offres.
- Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres le dernier jour du délai de dépôt des offres à (12h00).
- L'ouverture des plis est fixée au même jour à 14h00, dans le cas où le dernier jour du dépôt est un jour férié l'ouverture se fera le premier jour du travail à la même heure.
- Seules les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis ou leurs représentants possédant une procuration.

DK NEWS

Anep : 23003172 du 11/08/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Biskra
Direction de l'Environnement
NIF : 099607019000236

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 59 et 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant règlement des marchés publics, la Direction de l'environnement de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre National Ouverte N°01/DE/2018, relatif à :

*** OPERATION : Achèvement du CET de Biskra et acquisition d'équipement d'exploitation**

*** Projet : réalisation casier n° 05 1^{re} Tranche**

Après analyse des offres technique et financières, le marché est attribué provisoirement comme suite:

Envelopp e N°	Les fournisseurs	Montant de l'Offre (DA)	Montant de l'Offre après correction (DA)	Note technique /100	Délais	Observation
08	Entreprise des travaux publics, construction et irrigation Brk Rabia - KHENCHELA- NIF : 1976401700103/43	16 053 100,00	17 219 300,00	80	03 mois	Offre Moins-disante

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant règlement des marchés publics, il est accordé aux soumissionnaires constatateurs éventuel de la choix un délai dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis d'attribution provisoire.

DK NEWS

Anep : 824 814 du 11/08/2018

FESTIVAL

Clôture du 11^e Festival de la chanson oranaise, quatre jeunes talents récompensés

La 11^{ème} édition du Festival de la chanson oranaise a été clôturée, jeudi soir au Théâtre régional d'Oran «Abdelkader Alloula» (TRO), lors d'une cérémonie marquée notamment par la récompense de quatre jeunes talents lauréats du concours organisé dans le cadre de cet événement culturel.

Le jury présidé par le musicien Bey Bekkai a décerné à cette occasion le 1^{er} Prix au jeune Bilal El-Arbi pour sa brillante interprétation de la chanson «Mouhal l'farragna lahoul» du regretté chanteur du genre oranais Ahmed Wahby (1921-1993) auquel fut dédiée cette édition.

Les 2^{ème} et 3^{ème} Prix sont revenus respectivement à Ourabah Yacine et Didi Mohamed Achraf, tandis que Djamel Esadek a reçu le Prix d'encouragement. Un public nombreux a assisté à cette soirée de clôture tenue en présence des autorités locales et qui a également vu les organisateurs rendre hommage à Cheikh Missoum Bensmir, grande figure du genre bédouin et du melhoun, âgé de 80 ans.

Une cérémonie haute en couleurs et en sonorités a régalé l'assistance qui a pris plaisir à découvrir ou à réécouter une sélection des plus beaux titres



du patrimoine musical local. Plusieurs titres de feu Ahmed Wahby et Blouli El-Houari (1926-2017), et d'autres composés spécialement en guise d'hommage posthume à ces chanteurs oranais, ont été interprétés par un plateau artistique de choix.

Au grand bonheur de l'auditoire, de grandes vedettes se sont relayées sur scène, dont

Houari Oulhaci, Hakima Boulenti, Houari Sabour, Souad Bouali, Abdelkader Khaldi et Houari Benchenet, avec l'accompagnement harmonieux de l'orchestre dirigé par le maestro du violon Kouider Berkane.

Le directeur de la Culture, Kouider Bouziane, et la commissaire du festival, Khalida Benbali, se sont félicités de la réussite de cette édition qui a

atteint les objectifs assignés, à savoir «la valorisation du patrimoine artistique et la promotion des jeunes talents». Le coprésident du jury, le parolier Temmouh Abdellah a, quant à lui, relevé «une amélioration de la qualité des prestations livrées par les artistes au fil des éditions», recommandant aux talents en herbe de «saisir toutes les opportunités à venir pour consolider leur formation».

Le festival qui a été sponsorisé par l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), s'était ouvert le 5 août dernier en présence de Smaïl Oulebsir, représentant du ministre de la Culture Azeddine Mihoubi, rappelle-t-on.

M. Oulebsir avait mis l'accent sur «les efforts déployés par l'Etat pour soutenir l'activité culturelle à travers l'ensemble du pays, offrant ainsi l'opportunité à toutes les potentialités artistiques de s'exprimer et d'évoluer».

MUSIQUE

Alger, à l'heure du gharnati et du malouf

Les airs mélodieux et les cadences composées du patrimoine andalou gharnati et malouf ont retenti, jeudi soir à Alger, à travers deux concerts distincts, animés par Lila Borsali, en duo avec Abbas Righi et le maître du genre malouf, Hamdi Bennani.

Profitant de la gratuité exceptionnelle du spectacle, le public de l'Auditorium du Palais de la Culture, Moufidi-Zakaria, s'est porté en foule, jusqu'à occuper les allées réservées aux déplacements, pour assister au concert de Lila Borsali, en duo avec Abbas Righi, interprétant les genres gharnati de Tlemcen et malouf de Constantine, deux écoles de la musique andalouse qui compte également celle de la Sanaâ à Alger. Invité en premier dans un spectacle programmé dans le cadre de la manifestation «Linafraha Djazairiyen» (soyons heureux à l'algérienne), organisée par l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA), Mohamed Rouane, a embarqué l'assistance, près d'une heure de temps, dans la World-Music, genre qu'il préfère appeler, «Casbah-Jazz». Celui surnommé en Corse (France) par la presse locale en 2011, «Le poète de la mandoline blanche», lors des 13^{es} Rencontres musicales de Méditerranée a aligné entre autres pièces, «Rivière de la paix», «Taghiti», «Istanbul» (reprise turque) et «Jazz oriental», tirés de ses quatre albums. Accompagné, dans une ambiance de grands soirs, par six musiciens, dont son fils Sharif (14ans) au piano, Mohamed Rouane a séduit l'assistance par sa grande

maîtrise de l'instrument et sa créativité prolifique. Soutenus par une fusion de leurs orchestres respectifs, conjointement dirigée par Leila El Kébir et Samir Boukredra, Lila Borsali et Abbas Righi ont ravi le public avec un programme judicieusement préparé, unissant dans une même partition, les écoles de Tlemcen et celle de Constantine. Les deux artistes aux voix étoffées, ont échangé les genres d'est en ouest, étalant, deux heures durant, une trentaine de pièces, entre hawzi, malouf, mahjoud, aroubi et m'dih, que le public a longtemps applaudi dans des atmosphères empreintes de convivialité. Entre autres chansons entendues par le duo dans la richesse des variations modales et des cadences composées de la musique andalouse, «Les noubas dil de Tlemcen et sika de Constantine», «Qad kountou khatir», «Men baâni»,

«Qalbi mekwi bla djmer», «Ya dhaw aâyani», «Kheiliwni nahwa», «Alger Alger» (de Lili Boniche), «Hija mia» et «Ya habib el qalb».

Le célèbre chanteur Hamdi Bennani, maître de la chanson Malouf, a, quant à lui, enchanté le public, relativement nombreux de la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh el Feth (Oref), avec une quinzaine de pièces dans les registres, «Hawzi», malouf, «Mahjoud», «Aroubi» et «flamenco».

Soutenu, durant près de deux heures, par un orchestre de «vieux routiers» de la musique andalouse, composé de sept musiciens dont Ali et Mohamed Kamel Bennani, le frère et le

frère, au luth et à la guitare respectivement, celui que l'on aime surnommer «L'ange blanc du Malouf», a conquis l'assistance par la qualité d'une prestation pleine, imprégnée de professionnalisme et rendue en plusieurs parties dans la maîtrise et la spontanéité du jeu et de l'interprétation.

L'artiste, au costume et au violon blancs, a entamé son récital avec un extrait de «Touchia Dil», avant d'entonner, entre autres pièces, «Ana djesmi fana», «Mabrak nhar ezara», «Qom tara», «Wahd el ghoziel», «?chk el djara», «Hbib diali fine houwa», «Aâyoun Lahbara» et «Djani ma djani». Très applaudi par le public, Mohamed Kamel Bennani, à la guitare blanche, a pris le relais, interprétant, lui aussi, quelques pièces dont «Ya racha el fetten», «Djamaouhou la youssafou» et «Nendem wengoul».

Dans un élan de fraîcheur et de spontanéité, Hamdi Bennani, à la mine joviale, a mené son récital d'une main de maître, faisant montre de toute l'étendue de son savoir faire, au violon comme au chant, avec une voix présente à la tessiture large. Le public a savouré chaque instant du récital dans la délectation, donnant du bon répondant au «Cheikh» à la voix encre pleine de jeunesse et au coup d'archet intact, qui devrait, a-t-il déclaré, enrichir son parcours avec «une compilation», en projet avec l'ONDA, où «l'ensemble de sa carrière serait regroupé».

Le récital de Hamdi Bennani a été organisé par l'Oref, sous l'égide du ministère de la Culture.

IRAK:

Des antiquités pillées en 2003 seront restituées par le British Museum

Des antiquités, parfois vieilles de 5000 ans, pillées en Irak en 2003 après la chute de l'ancien régime de Saddam Hussein, seront restituées au pays après avoir été identifiées par des experts du British Museum, a annoncé jeudi l'institution.

Huit petits objets avaient été saisis en mai 2003 chez un vendeur de la capitale anglaise par la police londonienne, qui ne disposait pas d'informations sur leur provenance. Ils ont été confiés aux experts du British Museum.

Une équipe du musée travaillait sur le site même où les objets ont été volés, à Tello (ancienne ville sumérienne de Girsu), dans le sud de l'Irak. Parmi ces objets, trois cônes en terre cuite portaient des inscriptions cunéiformes indiquant le nom du roi qui les avait fait faire, et celui du dieu auquel ils étaient dédiés, en l'occurrence le roi Gudea pour la divinité Ningirsu.

«Ce qui est exceptionnel, c'est qu'au moment où la police envoyait ces objets au British Museum pour les identifier, on était en train de fouiller le temple d'où ils avaient été prélevés», a raconté à l'AFP Sébastien Rey, directeur du site de Tello et conservateur. Sur place, les archéologues avaient récupéré des objets jetés par les pilliers, qui s'étaient débarrassés des cônes cassés ou abîmés, avec les mêmes inscriptions, et avaient retrouvé dans les murs du temple des cônes identiques à ceux trouvés à Londres.

«Nous aurions pu deviner que ces objets venaient du sud de l'Irak, mais les lier à ce site particulier, et même à des trous particuliers, c'est extrêmement rare», a souligné l'archéologue. Ces cônes ou clous commémoratifs avaient une «fonction magique», a expliqué M. Rey. Réalisés à la demande d'un roi, ils étaient enfoncés dans les murs d'un temple dédié à une divinité.

Parmi les trésors saisis par les policiers figurent une petite amulette en marbre blanc représentant un taureau et datant du début du troisième millénaire avant notre ère, un sceau cachet en marbre rouge de la même époque qui se portait en amulette et un galet de rivière poli sur lequel figure le début d'une écriture cunéiforme.

Ces objets seront formellement remis vendredi à l'ambassadeur d'Irak au Royaume-Uni, Salih Husain Ali, et seront acheminés ensuite au musée de Baghdad. L'ambassadeur a remercié le British Museum pour ses efforts d'identification et de retour des antiquités pillées en Irak, soulignant qu'«une telle collaboration entre l'Irak et le Royaume-Uni est vitale pour la préservation et la protection du patrimoine irakien». Pour Hartwig Fischer, directeur du British Museum, qui avait dès 2003 mis en garde contre le pillage du patrimoine culturel du pays, le retour de ces objets est un «symbole des très solides relations de travail avec nos collègues irakiens développées ces dernières années».

APS

ALGER

L'Ugta et l'Onda lancent une série de spectacles

Un concert de musique explorant le répertoire algérien a été animé jeudi soir à Alger par le groupe Freeplane et le chanteur Hocine Lasnami en lancement d'un nouveau programme de soirées musicales organisées à l'initiative de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta). Organisée à l'esplanade du siège de l'Ugta au centre-ville, ce concert ouvre un programme qui s'étale jusqu'au 30 août élaboré en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de

l'Aménagement du territoire et celui de la Culture à travers l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA). C'est devant un millier de spectateurs que le groupe «Freeplane», mené par son chanteur Chemseddine Ababacha, a repris des titres de son dernier album «Nomade sorti en 2017 ainsi que ces plus grands succès dont «Bent Es-soltan», Lalla Mira», ou encore «Khouya El Madani». Les spectateurs ont également eu l'occasion de retrouver ou de découvrir la voix de Hocine Las-

nam qui a enchanté, avec beaucoup de raffinement, son auditoire avec un répertoire hawzi, revisité par une orchestration contemporaine, et des titres comme «Ahlan Wa Sahlan», Ya Errayah» ou encore «Algérienne», un de ses derniers succès depuis son retour sur la scène artistique. La chanteuse andalouse Nawel Illoul et l'interprète de musique kabyle Boualem Chaker avaient également pris part à cette soirée. Rencontrés par l'APS, plusieurs spectateurs ont salué cette initiative qui

«offre aux algérois et aux visiteurs de la capitale un plus large choix d'activités nocturnes pour cette saison estivale». Cette série de galas gratuits se poursuit jusqu'au 30 août et prévoit des spectacles d'artistes comme Hamdi Bennani, le groupe «Tej Event», ou encore Nassima Chams ainsi que des soirées dédiées au châabi animées entre autres par Abdelkader Chaou, Noureddine Allan, Boualem Rahma et Mohamed Laagab, indiquent les organisateurs.

Programme de la soirée

TF1 20:00

Vendredi, tout est permis avec Arthur

DIVERTISSEMENT 151 épisodes



L'animateur convie Camille Cerf, Cyril Féraud, Bruno Guillon, Cartman, Christophe Beaugrand et Artus à une soirée où ils pourront laisser libre cours à leur créativité. Dans la décontraction et la bonne humeur, il leur lance des défis d'improvisation où l'autodérision est de mise. Les invités doivent par exemple jouer une saynète sur un « Décor penché » à 22,5 degrés et ainsi défier les lois de la gravité au risque de chuter régulièrement. Ils improvisent également une chorégraphie sur « Let's Dance », miment l'interprétation d'un groupe de rock sans disposer d'instruments, évoluent dans le noir (« In the Dark »)...

France 2 19:50

Multisports / Championnats européens

MULTISPORTS 2018 saisons / 70 épisodes



En athlétisme, le camp tricolore surveillera de près la finale du 400m féminin. La Française Floria Gueï tentera de décrocher la médaille d'or après avoir obtenu à trois reprises la médaille d'argent au cours de sa carrière. En finale du 5000m, les chances de médailles françaises reposent sur les épaules de Mahiedine Mekhissi-Benabbad, Florian Carvalho et Morhad Amdouni. En finale du 2000m, la Britannique Dina Asher-Smith tentera de conserver sa couronne continentale. A suivre également : les finales du 4x400m dames et messieurs, finale du lancer du disque dames.

France 3 19:55

Commissaire Magellan

 TÉLÉFILM POLICIER - France (2010) 2012 saisons / 27 épisodes
Réalisateur : Etienne Dhaene
Avec : Jacques Spiesser, Selma Koucky


Emma Delvaux, commissaire-priseur, est retrouvée assassinée le lendemain d'une vente prestigieuse au cours de laquelle des biens de grande valeur ont été mis aux enchères. Peu de temps avant sa mort, la victime avait été menacée par un homme qui lui reprochait d'avoir vendu une voiture volée appartenant à sa famille. Le commissaire Magellan et Selma, son adjointe, se rendent sur le lieu du crime.

CANAL+ 20:00

Message from the King

 Réalisateur : Fabrice Du Welz
Avec : Chadwick Boseman, Teresa Palmer


Jacob arrive à Los Angeles pour chercher Bianca, sa soeur, dont il n'a pas de nouvelle. Il n'a quasiment pas d'argent et son retour en Afrique du Sud est prévu une semaine après. Trish, une voisine, lui apprend que sa soeur a disparu, alors qu'elle s'occupait beaucoup du fils de son ex. Jacob mène l'enquête et découvre que Bianca a été torturée puis assassinée. Armé d'une chaîne de vélo, il décide alors de tout faire pour la venger. Et se retrouve bientôt plongé dans un monde violent où se mélangent gangs, dealers, gangsters et prostitution.

6 20:00

NCIS : Nouvelle-Orléans

 Réalisateur : James Hayman
Avec : Scott Bakula, Rob Kerkovich

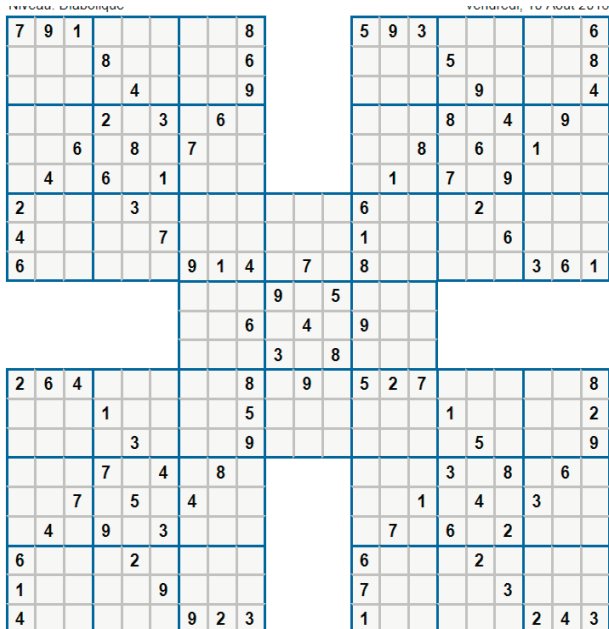

L'équipe enquête sur le meurtre d'un quartier-maître dont le cadavre a été repêché dans un lac. Tout porte à croire qu'il a été tué par balles. Une importante dose de drogue a été trouvée sur lui, ce qui laisse supposer qu'il en vendait. Dwayne se rend dans un club qu'il fréquentait souvent pour annoncer la nouvelle à ses proches. Dans le même temps, Christopher apprend une terrible nouvelle qui le bouleverse. Il découvre dans le même temps que des responsabilités vont bientôt lui incomber.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1942

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Quand on ravit l'honneur d'autrui, on perd le sien.

Citation de Publilius Syrus ; Les sentences et adages - 1er s. av. J.-C.

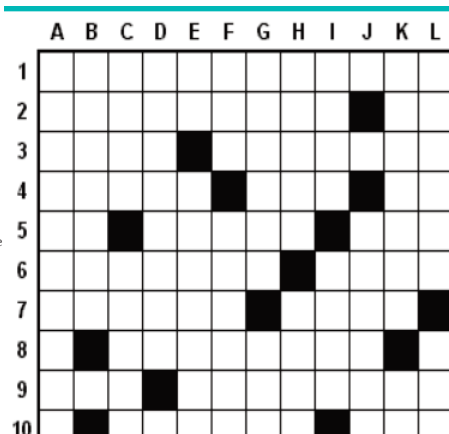
Mots croisés n°1942

- 1 - Philosophie très concrète
2 - Exhalaison subtile - Quatre pour un roman
3 - Début - Mit en morceaux
4 - Bien trop entendues - Riches couleurs - Numéro 89
5 - Cité bourguignonne - Babioles - Moitié de fils
6 - Hermétiques - Région autour de Stuttgart
7 - Passera furtivement - Couleur des yeux d'Athènes
8 - Amener du liquide
9 - Atome bien chargé - Eclairciront
10 - Ecluser - Garda pour lui

Horizontalement :

Verticalement :

- A - Activité qui demande parfois beaucoup de charme
B - Thésauriser
C - Albugo - Matériaux d'archets
D - Mettre aux oubliettes
E - Bruit de caisse - Montagnes de western
F - Met fin à la cérémonie - Renfortes
G - Donnons la préférence - Volonté
H - Modèles de dormeur - Gâter l'atmosphère
I - Malheureuse infante - Rester grand ouvert
J - Poutre de voilier
K - Prisons dans la prison - Très dépourillé
L - Vide les lieux - Cycle de bois



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°642

grosse bouteille vie des plantes	↓	déclamé- rent avec largesse	↓	pontife féminin sœur de maman	↓	posa entre- lacent	↓	kidnap- pées ville antique	↓	appareil de cuisson	↓	abattus mamelles de vache	↓
↓		↓		↓		↓		↓		trou pour la poutre bonne relation	↓		
abrégé	→												
genre de thons	↓												
↓													
niais	→												
trou de peau	↓												
↓													
très léger	→												
troublées	↓												
↓													
laine de moutons écossais	↓												
infatué	→												
divers	↓												
↓													
réunion d'étoiles prépara un rhume	↓												
↓													
dans ils sont beaux en peinture	↓												
↓													
carapa- ces elle aide les bêtes	↓												
↓													
bout de biberon folie mustique	↓												
↓													
boîte à votes	↓												
↓													
convul- sion	↓												
↓													
symbole du pascal sucrerie d'Orient	↓												
↓													
boite à votes	↓												
↓													
courbas	↓												
↓													
saillie du coude dans le coup	↓												
↓													
ri- vière d'Afrique	↓												
↓													
couleur	→												
↓													
loup d' autrefois	↓												
↓													
cham- pion	↓												
↓													
arbre des marais arquant de la cornue	↓												
↓													
tablette	↓												
↓													
en ma- tière de	↓												
↓													
coins réputés	↓												
↓													
bières légères	↓												
↓													
hasards	↓												
↓													
hurle- ment mauvais élève	↓												
↓													
proche adresse	↓												
↓													
solution	↓												
↓													
le plomb du labo gaz intes- tinal	↓												
↓													
affreux supplice soldat américain	↓												
↓													
décore	↓												
↓													
mani- festes	↓												
↓													

Solution

C'est arrivé un
11 août

Sudoku n°1942

7	9	1	3	6	5	2	4	8
5	2	4	8	1	9	3	7	6
8	6	3	7	4	2	1	5	9
9	7	8	2	5	3	4	6	1
1	5	6	9	8	4	7	3	2
3	4	2	6	7	1	8	9	5
2	1	9	4	3	6	5	8	7
4	8	5	1	9	7	6	2	3
6	3	7	5	2	8	9	1	4
8	7	1	9	6	5	2	4	3
3	5	6	2	4	7	9	8	1
4	9	2	3	1	8	7	6	5
2	6	4	5	9	7	1	3	8
7	9	3	1	8	6	2	4	5
5	8	1	4	3	2	7	6	9
9	2	5	7	6	4	3	8	1
3	1	7	2	5	8	4	9	6
8	4	6	9	1	3	5	7	2
6	7	9	3	2	5	8	1	4
1	3	2	8	4	9	6	5	7
4	5	8	6	7	1	9	2	3

Mots Croisés n°1942

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	M	A	T	E	R	I	A	L	I	S	M
2	E	M	A	N	A	T	I	O	N	I	V
3	N	A	I	T	E	M	I	E	T	T	A
4	U	S	E	S	O	R	S	A	C		
5	I	S	R	I	E	N	S	O	R		
6	S	E	C	R	E	T	S	D	A	D	E
7	E	R	R	E	R	A	P	E	R	S	
8	R	I	R	R	I	G	U	E	R		
9	I	O	N	A	E	R	E	R	O	N	T
10	E	S	A	S	S	E	R	T			

Grille géante n°642

•	J	•	R	•	P	•	M	•	E	•	R	•	D
•	V	•	E	•	G	•	E	•	T	•	A	•	T
•	R	•	E	•	C	•	A	•	P	•	I	•	T
•	B	•	O	•	N	•	I	•	T	•	E	•	S
•	B	•	E	•	T	•	A	•	S	•	S	•	E
•	P	•	O	•	R	•	E	•	S	•	E	•	P
•	A	•	E	•	R	•	I	•	E	•	N	•	L
•	E	•	M	•	U	•	E	•	S	•	A	•	I
•	S	•	N	•	O	•	B	•	N	•	E	•	P
•	S	•	H	•	E	•	T	•	L	•	A	•	N
•	E	•	M	•	A	•	Q	•	U	•	E	•	D
•	E	•	T	•	E	•	R	•	N	•	U	•	A
•	A	•	R	•	T	•	S	•	T	•	E	•	T
•	O	•	P	•	A	•	U	•	R	•	N	•	E
•	E	•	C	•	L	•	A	•	M	•	P	•	S
•	L	•	O	•	L	•	E	•	C	•	R	•	A
•	R	•	I	•	K	•	I	•	K	•	I	•	E
•	T	•	O	•	N	•	A	•	U	•	L	•	N
•	L	•	E	•	U	•	A	•	S	•	E	•	T
•	S	•	M	•	O	•	G	•	E	•	S	•	I

2010 - Remaniement ministériel à Québec: Jean-Marc Fournier effectue un retour en politique provinciale.

2009 - La Caisse de dépôt et placement du Québec annonce avoir perdu 5,7 milliards \$ en six mois, ce qui a annulé le rendement de 5 pour cent qu'elle avait réalisé durant cette période.

2006 - Le Conseil de sécurité des Nations unies adopte une résolution prévoyant un cessez-le-feu entre Israël et le Hezbollah et autorisant le déploiement de 15 000 casques bleus dans le sud du Liban.

2004 - La Cour supérieure ordonne à JTI MacDonald de payer 1,36 milliard \$ au fisc québécois, pour contrebande de cigarettes.

2003 - Le président libérien Charles Taylor démissionne et cède sa place à son vice-président Moses Blah.

2000 - En France, le viaduc routier du Viar, reliant le Tarn et l'Aveyron, est ouvert à la circulation, avec son arche longue de 573 m et haute de 130 m.

1998 - Le bilan d'une vague de chaleur à Chypre atteint 56 morts en cinq jours.

1998 - British Petroleum et Amoco fusionnent.

CYCLISME/TOUR DU RWANDA (5^E ÉTAPE): L'Allemand Hellmann vainqueur, Lagab 16^e

L'Allemand Julian Hellmann (Embrace The World) a remporté la cinquième étape du Tour cycliste du Rwanda 2018, course jeudi entre Karongi et Rubavu, km, alors que l'Algérien Azzedine Lagab du GS Pétroliers a terminé à la 16^e place.

Après avoir remporté la 3^e étape entre Huye et Musanze, l'Allemand s'est imposé en 2h 27min 34sec, suivi du Sud-africain Jayde Julius, crédité du même temps. L'Espagnol David Lozano Riba termine 3^e avec deux secondes de retard.

Au classement général, le Rwandais Samuel Mugisha a gardé son maillot jaune de leader à trois jours de la fin à Kigali, avec 21 secondes d'avance sur son compatriote, Jean-Claude Uwizye et 24 sur l'Éthiopien Mulu Hailemichael.

L'Algérien Lagab pointe toujours à la 9^e place avec 3min 04sec de retard. Vendredi, la sixième étape prendra son départ de Rubavu vers Kinyi sur un parcours de 108,5 km.

CYCLISME / JO-2020 :

Le parcours de la course en ligne dévoilé

Le parcours de l'épreuve masculine de cyclisme sur route des Jeux olympiques de Tokyo en 2020, révélé jeudi par l'Union cycliste internationale (UCI), fait la part belle aux puncheurs et grimpeurs, avec une arrivée près du Mont Fuji.

Le titre olympique sera décerné sur le circuit automobile situé au pied de la plus haute montagne du Japon au bout de 234 kilomètres, et près de 5.000 mètres de dénivelé.

Cinq ascensions sont prévues, dont le Fuji Sanroku (14,3 kilomètres à 6% de moyenne) et surtout le col de Mikuni, une montée de 6,5 km à 10,6% de moyenne avec des passages montant jusqu'à 20%.

Le sommet du col de Mikuni est situé à une trentaine de kilomètres de l'arrivée, alors que la dernière difficulté, le col de Kagosaka, se trouve à 18 kilomètres du circuit automobile de Fuji.

«Un titre olympique est un objectif majeur pour tout athlète de haut niveau, et les parcours difficiles et spectaculaires des courses en ligne de Tokyo-2020 constitueront un vrai test pour les meilleurs cyclistes au monde», a estimé le président de l'UCI, le Français David Lappartient, cité dans le communiqué.

La course masculine est prévue le 25 juillet, six jours seulement après l'arrivée du Tour de France 2020 (27 juin-19 juillet). Le Belge Greg Van Avermaet a été sacré champion olympique en août 2016 sur un parcours sélectif à Rio.

APS

TENNIS DE TABLE / CHAMPIONNATS ARABES: «Avec 16 médailles, l'Algérie a dépassé les objectifs tracés»

Le président de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT), Chérif Derkaoui, a estimé jeudi que les pongistes de la sélection nationale ayant pris part aux Championnats arabes toutes catégories disputés au Caire, ont dépassé les «objectifs tracés» en décrochant 16 médailles (2 or, 8 argent, 6 bronze).



«Nous sommes très satisfaits des résultats obtenus au rendez-vous du Caire, car nos athlètes ont dépassé les objectifs tracés avant la compétition, car nous missions sur une moisson de 14 breloques», a déclaré Der-

kaoui à l'APS. «Les résultats obtenus par nos athlètes sont le fruit de longues heures d'entraînement et du travail acharné des entraîneurs et techniciens de la Fédération», a-t-il poursuivi. Les médailles d'or algériennes

ont été décrochées par Sanaa Laksir (individuel, U21) et le double Madina Sadiki - Maroua Lazazi (double - benjamins). La compétition, qui a enregistré la participation de 13 pays, a été dominée par l'Égypte, première au classement général avec 26 médailles d'or sur 30 possibles. L'Algérie

a pris part à ces championnats avec 25 pongistes engagés dans 9 catégories d'âges. En marge de la compétition, l'Algérien Samy Kheirouf a été élu membre de la commission des athlètes, installée lors des travaux de l'Assemblée générale de l'Union arabe de tennis de table.

Liste des médaillés algériens :

Or : Sanaa Laksir (individuel - U21), Madina Sadiki - Maroua Lazazi (double - benjamins).

Argent : Samy Kheirouf - Larbi Bouriyeh (double messieurs), Melissa Bilach - Hadjer Tahmi (double - cadettes), par équipes messieurs (seniors), par équipes dames (seniors), par équipes filles (U21), par équipes filles (cadettes), par équipes garçons (benjamins), par équipes filles (benjamins).

Bronze : Katia Kessassi - Islem Al Aid (double mixte - seniors), Sanaa Laksir - Lynda Leghribi (double filles - U21), Melissa Naceri - Loubna Djedjig (double filles - juniors), Mahieddine Bela (individuel garçons - minimes), Mahieddine Bela - Youcef Alioua (double garçons - minimes), par équipes filles (U21).

MILA :

Mise en service d'une piscine semi-olympique à Ferdjiooua

Une nouvelle piscine semi-olympique, réalisée dans la commune de Ferdjiooua (Mila), a été mise en service mercredi, a-t-on appris jeudi du directeur-adjoint de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS).

La réalisation de cette nouvelle infrastructure sportive a nécessité une enveloppe financière de l'ordre de 295 millions de dinars a indiqué, Fayçal Boudouh, soulignant que ce projet a été réalisé sur deux (2) phases.

La première phase, prévue en 2015, avait consisté en la réalisation des grands travaux, alors que la deuxième phase, lancée le mois de janvier 2016, avait été réservée à la mise en place du système d'approvisionnement en eau, a expliqué le même responsable.

Cette infrastructure sportive, susceptible d'abriter les compétitions officielles, est

dotée d'une piscine de 25 m de long sur 20 m de large, ainsi que d'un petit bassin, 16 m de long et 10 m de large, réservé aux débutants, a précisé M.

Boudouh, ajoutant que ce projet comporte également une tribune de 500 places, un pavillon administratif, une salle pour les soins médicaux, ainsi que plusieurs autres installations.

Cette piscine est ouverte gratuitement aux citoyens de la commune de Ferdjiooua et à ceux des communes limitrophes, a indiqué le même responsable, affirmant que cette infrastructure vient renforcer les trois (3) piscines olympiques des communes de Mila, Tadjenanet et Chelghoum Laid, ainsi que la piscine de proximité de la commune de Teleghma.

Le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Mila sera renforcé par d'autres piscines, avec la réception d'une pis-

cine de proximité dans la commune de Yahia Beni Guecha, a annoncé la même source, signalant que les travaux de réalisation de ce projet ont atteint «un taux appréciable».

M. Boudouh a fait savoir, par ailleurs, que les piscines mobiles, mises en place dans 29 communes de la wilaya dans le cadre du plan bleu, ont accueilli près de 67.650 jeunes depuis le début de la saison estivale.

Il a également noté que dans le cadre de la même opération, près de 8.150 enfants ont profité d'excursions et de sorties vers les plages de la wilaya de Jijel, 935 enfants du chef lieu de la wilaya se sont rendus aux camps de vacances organisés dans la wilaya de Bejaia, et 275 jeunes ont bénéficié des activités dans le cadre des échanges entre les jeunes des wilayas de Skikda et d'Alger.

HAND/CAN (MARRAKECH 2018) JUNIORS ET CADETS:

L'Algérie connaît ses adversaires

Les sélections algériennes de handball (cadets et juniors garçons) connaissent désormais leurs adversaires aux championnats d'Afrique des deux catégories à l'issue du ti-

rage au sort effectué vendredi à Abidjan (Côte d'Ivoire) par la Confédération Africaine de handball (CAHB). Chez les juniors, le sept algérien fait partie de la Poule A en compagnie de

la Tunisie, de l'Angola, de la Zambie et du vainqueur IHF Trophy 2018, alors que dans la catégorie des cadets, l'Algérie a été versée dans la poule B avec l'Égypte, la Guinée, la Libye

et le vainqueur IHF Trophy 2018. Les deux compétitions juvéniles auront lieu à Marrakech (Maroc) du 7 au 14 septembre pour les juniors et du 15 au 22 septembre pour les cadets.

CORÉE DU NORD :

Le CIO déplore le refus de l'ONU d'envoyer du matériel sportif

Le Comité international olympique (CIO) a indiqué jeudi «regretter» la décision de l'ONU de refuser l'envoi de matériel sportif en Corée du Nord pour aider ses athlètes à se préparer pour les prochains Jeux olympiques.

«Le CIO a pris note avec regret de la décision du Comité des sanctions du conseil de sécurité de l'ONU de ne pas accorder d'exemption sur le matériel sportif destiné aux athlètes nord-coréens», a déploré l'instance dans un communiqué.

Cette décision prise mercredi «rend plus difficile la mission du CIO de réunir des athlètes du monde entier pour promouvoir la compréhension mutuelle et l'amitié sans considération de la situation politique ou de toute différence», a réagi Thomas Bach, président du CIO, cité dans le communiqué. Cette décision «est d'au-

tant plus décevante que l'exemption demandée sur du matériel sportif ne concernait qu'un nombre limité d'athlètes», a ajouté Bach.

Le CIO continuera néanmoins à «œuvrer à la paix et à la réconciliation dans la péninsule coréenne» et contribuera ainsi au déplacement d'une équipe nord-coréenne forte de 300 sportifs aux prochains Jeux asiatiques en Indonésie (18 août-2 septembre).

Certains de ces sportifs nord-coréens «formeront des équipes unifiées avec des sportifs sud-coréens dans certains sports», en basket, en canoë et en aviron, a ajouté Thomas Bach.

Le CIO avait appelé l'ONU, fin juillet, à autoriser l'envoi de matériel sportif en Corée du Nord bien que le pays soit sous le coup de sanctions. Les États-Unis avaient

indiqué dans le même temps qu'ils s'étaient «opposés à ce transfert» d'équipements. La Corée du Nord est soumise à une série de sanctions de l'ONU en raison de ses «programmes d'armement nucléaire et conventionnels».

A ce titre, l'exportation de produits luxueux vers Pyongyang est interdite et des équipements sportifs pourraient entrer dans ce cadre.

La Corée du Nord a envoyé en février des athlètes participer aux Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang en Corée du Sud, une démarche qui avait ouvert la voie à une atténuation de la crise entre Pyongyang et la communauté internationale.

Les prochains Jeux olympiques d'été doivent se dérouler au Japon en 2020, tandis que la Chine accueillera les prochaines compétitions olympiques d'hiver en 2022.

COUPE ARABE DES CLUBS CHAMPIONS : Début en fanfare pour les clubs algériens

Les trois représentants algériens en Coupe arabe des clubs champions de football : l'ES Sétif, l'USM Alger, et le MC Alger ont réussi leurs débuts dans cette épreuve lucrative, relancée par l'Union arabe de football (UAFa).



L'Entente était le premier à valider son billet pour les 16es de finale aux dépens des Emiratis d'Al-Aïn. Vainqueur en match aller (2-1) grâce notamment à un doublé signé son capitaine Abdelmoumen Djabou, l'ESS s'est inclinée quatre jours plus tard lors de la seconde manche (1-0), une

défaite sans conséquence pour les joueurs de l'entraîneur marocain Rachid Taoussi.

La double confrontation s'est jouée exceptionnellement à Zagreb sur demande de la formation d'Al-Aïn qui effectuait sur place son deuxième stage d'intersaison.

L'USM Alger, détenteur du trophée en 2013 dans son ancienne formule, a réalisé mercredi une excellente opération en dominant les Irakiens de la Force aérienne (1-0) chez eux au stade de Karbala.

L'unique réalisation algéroise a été l'œuvre de la nouvelle recrue estivale Aymen

Mahious (ex- CA Batna) en seconde période (72e).

Les «Rouge et noir» auront à cœur de confirmer ce succès le 9 septembre prochain en match retour prévu au stade olympique du 5-juillet d'Alger (19h00).

Le MC Alger a également réussi ses débuts en s'imposant jeudi chez les Bahreïnais d'Al-Riffa SC (2-1) au stade international du Bahreïn à Madinat Isa. Les Algérois ont ouvert le score dès la 4e minute de jeu grâce à Walid Derardja, avant que les locaux ne remettent les pendules à l'heure peu avant la pause (40e) par l'entremise d'Ali Harram. Le Doyen est parvenu à arracher la victoire, par l'intermédiaire de son nouveau maître à jouer Abderrahmane Bourdim (58e). Un succès précieux qui permet au Mouloudia d'aborder le match retour, prévu le 28 septembre au stade du 5-juillet (19h00), en toute sérénité. L'UAFa a relancé la Coupe arabe des clubs sous une nouvelle formule, à élimination directe, dont le vainqueur aura droit à 6 millions de dollars, alors que le finaliste touchera 2,5 millions de dollars.

SERIE A ITALIENNE/ SSC NAPLES :

«Ghoulam reprendra le travail collectif dans six semaines»

Le défenseur international algérien Naples (Serie A italienne de football) Faouzi Ghoulam, éloigné des terrains depuis le 1er novembre 2017 pour cause de blessure, devrait reprendre l'entraînement collectif dans six semaines, croit savoir le médecin chef du club napolitain, Alfonso De Nicola «Ghoulam va très bien, il doit maintenant retrouver la condition athlétique.

Le Dr Mariani qui l'a examiné l'a très bien trouvé, il peut intensifier son programme de récupération, si nous voulons, nous pouvons vérifier à nouveau le mois prochain et donner le feu vert à l'entraîneur pour l'utiliser. Bien sûr, le garçon a besoin de trouver la condition

sportive optimale. Il aura besoin de six semaines pour retrouver le travail avec le groupe», a-t-il indiqué, dont les propos ont été repris jeudi par Sky Sports Italia.

L'ancien joueur de l'AS Saint-Etienne (France) a été examiné jeudi à la clinique Villa Stuart de Rome par le professeur Pier Paolo Mariani.

La latérale gauche des Verts avait été victime d'une rupture du ligament croisé le 1er novembre 2017 lors de la réception de Manchester City (2-4) en Ligue des champions.

Il allait retrouver la compétition en février dernier face aux Allemands du RB Leipzig en Europa league, avant de contracter une fracture transversale de

la rotule droite, nécessitant une nouvelle intervention à la clinique Villa Stuart de Rome.

Ghoulam (27 ans) considéré comme l'une des pièces maîtresses du Napoli, avait été stoppé net dans son élan par cette grave blessure, alors qu'il était convoité par plusieurs clubs européens à l'image du Paris SG (France) ou encore Manchester United (Angleterre).

Le joueur qui détient 37 sélections (5 buts) avec l'équipe nationale, avait été convoqué pour les trois derniers matchs du Napoli en Serie A lors du précédent exercice, mais sans pour autant effectuer son retour à la compétition.

LIGUE 1 MOBILIS - CA BORDJ BOU ARRÉRIDJ :

La saison de tous les espoirs

À la veille du début de la saison 2018-2019 du Championnat national du football, le nouveau promu parmi l'élite le Ahly Bordj Bou Arréridj (Ligue 1 Mobilis) poursuit sa préparation dans la sérénité la plus totale avec comme objectif d'arracher une place honorable en fin de parcours, a confié à l'APS le président du club, Anis Benhamadi.

«Nous n'allons ménager aucun effort pour permettre à notre équipe de réaliser un bon parcours en championnat cette saison avec l'objectif d'assurer le maintien le plus tôt possible puis pourquoi pas terminer dans le haut du tableau», lance tout confiant le président du CABBA.

La formation des «Criquets

jaunes» s'est d'ailleurs montrée très active cet été sur le marché des transferts, en déployant de gros moyens afin de renforcer son effectif «qualitativement» pour être au diapason de l'élite, assure-t-on.

Et d'ajouter à ce propos : «Nous avons effectué un recrutement ciblé puisque seulement 8 joueurs de l'an dernier ont été reconduits, en plus nous avons réussi à conclure avec un bon staff technique à sa tête l'Espagnol Josep-Maria Nogués qui a prouvé son savoir-faire avec le Paradou AC et qui, j'espère, fera de même avec notre équipe».

Côté effectif, pas moins de 15 nouveaux joueurs ont rallié le CABBA, à l'instar des interna-

tionaux, le gardien de but du MCA, Faouzi Chaouchi, le transfuge de l'ES Sétif, le latéral droit Mohamed Khoutir Ziti, le milieu de terrain Toufik Zerrara, champion l'an dernier avec le CS Constantine, de même que l'attaquant malien Diara Ismayl.

«Tout ce beau monde aura pour mission d'encadrer les jeunes du groupe et donner une autre dimension au club des Bibans pour son retour parmi l'élite du football national», a indiqué le même interlocuteur.

Sur son effectif et l'évaluation de la préparation de cette nouvelle saison, le coach espagnol Nogués, confiant, précise à l'APS : «Nous avons formé un bon groupe homogène dans tous ses

compartiments. J'estime qu'on s'est bien préparé et on a disputé des matchs amicaux en Tunisie dont la finalité n'est pas les résultats, mais surtout la correction des lacunes observées et le perfectionnement des points forts de l'équipe». Le seul point noir du stage pré-compétitif reste selon le coach la blessure du milieu de terrain Ziad qui chamboule les cartes en ce début de championnat. «Certes, c'est un coup dur pour l'équipe, mais ce sont les aléas du football et on doit bien nous adapter. On va continuer à travailler pour être prêts pour cette entame de saison», souligne Nogués avant d'enchaîner : «L'équipe est consciente que les attentes sont

LIGUE 2 FRANÇAISE (3^E JOURNÉE) LE HAVRE AC :

Ferhat convoqué face au Red Star mais toujours sur le départ

Le milieu international algérien du Havre AC Zinedine Ferhat, non convoqué pour les deux premiers matchs de la saison, effectuait son retour dans le groupe à l'occasion du match en déplacement face au Red Star FC hier soir (19h00, algériennes), dans le cadre de la 3e journée du championnat de Ligue 2 française de football, selon la liste des 18 joueurs convoqués, publiée jeudi soir sur le site officiel du club.

Ayant émis le vœu de quitter la Normandie cet été pour rejoindre un club de palier supérieur, l'ancien joueur de l'USM Alger (Ligue 1/Algérie) est allé au clash avec sa direction, ce qui lui a coûté les deux premiers matchs de la nouvelle saison, en déplacement face à Lorient (0-0) et à domicile face à Grenoble (1-1).

Revenu à de meilleurs sentiments, Ferhat (24 ans), dont le contrat avec le HAC court jusqu'en 2019 devrait quitter le club cet été, où il est fortement convoité par Montpellier.

«Concernant Ferhat, nous avons une offre qui n'est pas loin de nous satisfaire.

Je crois qu'il va partir.

Mais que les choses soient claires, que ce soit pour Harold (entraîneur, ndr) ou pour Zinou, nous n'avons pas l'intention de brader l'un de nos joueurs», a affirmé le président havrais Vincent Volpe.

Le natif de Bordj Menaël (Est d'Alger) avait rejoint le doyen des clubs français en 2016 pour un contrat de trois ans en provenance de l'USM Alger.

Le milieu offensif algérien s'est fortement distingué lors du précédent exercice avec un bilan de 20 passes décisives et 4 buts en 35 apparitions.

En équipe nationale, Zinedine Ferhat avait effectué son baptême du feu le 7 octobre 2017 lors de la défaite concédée par les Verts à Yaoundé face au Cameroun (2-0) en match comptant pour la 5e journée (Gr. B) des qualifications de la Coupe du monde 2018, lorsqu'il avait fait son apparition en cours de jeu.

LIGUES 1 ET 2:

Medouar : «Certains clubs n'ont pas obtenu les licences de leurs recrues en raison des dettes»

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, a affirmé jeudi à Alger, que des clubs des Ligues 1 et 2 n'ont pas obtenu les licences de leurs recrues en raison des dettes cumulées au niveau de la Chambre de résolution des litiges (CRL) qui dépassent les dix millions de dinars (un milliard de centimes).



«Certains clubs sont dans l'obligation de diminuer le montant de leurs dettes en dessous d'un milliard de centimes afin de pouvoir bénéficier des services de leurs nouvelles recrues», a indiqué le président de la LFP, lors d'une conférence de presse animée au centre de presse du Complexe olympique Moha-

med-Boudiaf. «Certains clubs dont le CR Belouizdad, l'USM Harrach, l'US Biskra, l'USM Blida, le RC Kouba et le MO Béjaïa sont confrontés à un problème de communication, alors que d'autres ont fait de louables efforts pour régulariser la situation de leurs joueurs, sauf le CRB qui a présenté des dossiers incomplets sans l'accord des joueurs concernés», a-t-il dit.

«D'ailleurs, les dettes du club belouizdadi ont atteint au 31 mai 2018 la somme de 49 millions de DA (4,9 milliards de centimes), avant qu'elles n'atteignent 12 milliards de centimes à la fin de juillet 2018», a ajouté le premier responsable du football professionnel qui a cité l'exemple de l'USM Harrach et de l'US Biskra qui «ont tout fait» pour régulariser leur situation financière malgré le montant énorme de leurs dettes.

«Je cite le cas de l'USMH qui a présenté

aujourd'hui son dossier que nous allons étudier attentivement avant de prendre une décision finale. Pour le cas du RCK, il n'y a aucun élément nouveau.

Le président du club m'a affirmé qu'il est en passe de faire tout son possible pour apurer cette situation», a encore souligné Medouar.

Par ailleurs, le président de la LFP a affirmé que «d'autres clubs ont régularisé leur situation vis-à-vis de la CRL et ont pu obtenir leurs nouvelles licences à l'instar du CS Constantine, de l'USM Bel-Abbès et de l'ES Sétif à qui nous avons remis légalement les licences de leurs nouveaux joueurs, alors que d'autres clubs dont le MC Oran, m'ont contacté hier pour me dire que leur situation va être régularisée ce jeudi». Le président de la LFP a insisté sur le fait que «son instance appliquera avec fermeté les règlements en vigueur, afin d'apporter les correctifs nécessaires au football algérien». «Nous sommes là pour améliorer les rouages du football national, en mettant sur le même pied d'égalité tous les clubs, grands et +petits+.

Nous mettrons tout en œuvre pour appliquer scrupuleusement les textes.

Personnellement, je suis à la tête de la LFP pour exécuter les directives du Bureau fédéral», a-t-il conclu.

Medouar : «Nous allons proposer au bureau fédéral la relance de la Coupe de la Ligue»

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, a affirmé jeudi que son instance allait proposer au Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) l'idée de relancer la Coupe de la Ligue.

«J'avais déclaré auparavant que la LFP songeait à la relance de la Coupe de la Ligue pour la saison 2019-2020 à travers la présentation d'un dossier à la FAF», a déclaré le président de la LFP, invité du forum de l'Organisation

nationale des journalistes sportifs algériens au complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

Le premier responsable de la LFP estime que la Coupe de la Ligue, programmée en début de saison, aiderait «grandement» les clubs à bien préparer le championnat national et la coupe d'Algérie, comme elle donnerait également un «plus» au football algérien.

L'ancien porte-parole de l'ASO Chlef a ajouté que «le dossier de la Coupe de la Ligue n'est qu'une pro-

position avant son étude.

Nous allons essayer de mettre quatre ou cinq équipes par poule, une sorte de préparation pour la nouvelle saison.

Toutefois, cette compétition n'est possible qu'à la seule condition d'avoir des sponsors susceptibles de prendre en charge et la compétition et les clubs participants».

Selon le président de l'instance du football professionnel, «le temps est suffisant pour faire aboutir ce projet avant l'entame de la saison 2019-2020».

Medouar : «Le début du professionnalisme en Algérie était tordu»

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, a estimé jeudi à Alger, à la veille du démarrage de la saison 2018-2019, que le début du professionnalisme en Algérie était «tordu» et l'idée de revoir certains volets est devenue une «nécessité impérieuse afin d'éviter un avenir incertain».

«Franchement, comme je l'avais déclaré auparavant, le début du professionnalisme en Algérie était tordu, nous devons revoir certains volets, vu qu'il connaît actuellement une régression terrible.

Sachez que les choses tournent mal en ce moment, car les dettes des clubs s'accumulent davantage», a alerté l'invité du forum de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens, organisé au centre de presse du complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

Medouar estime que «le professionnalisme ne sera viable qu'avec l'existence du soutien financier et des sponsors.

Dans le cas contraire, il sera confronté à de multiples problèmes qui influent

de manière négative sur le bon déroulement du championnat».

«Nous avons besoin d'une commission mixte chargée de revoir le dossier du professionnalisme.

Et j'affirme que la Fifa n'avait aucune relation avec l'instauration du professionnalisme en Algérie.

Certains continuent de croire que si nous n'avions pas adopté le professionnalisme en 2010, nous n'aurions jamais disputé la Ligue des champions d'Afrique ou la Coupe de la Confédération.

Ce sont des choses erronées.

Les pays voisins prennent part jusqu'à ce jour à ces compétitions avec des clubs amateurs et sans sociétés sportives par actions», a encore souligné Medouar.

Et de conclure : «En 2007 et 2008, les clubs algériens avaient-ils des sociétés? Elles avaient seulement des contrats professionnels. Je voudrais préciser une chose : pour prendre part à une compétition internationale, il fallait disposer seulement d'un contrat professionnel».

APS

LIGUES 1 ET 2/ 2018-

2019:

La Sûreté nationale lance un plan de sensibilisation en faveur des supporters

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé un plan de sensibilisation au profit des supporters des équipes professionnelles de football par l'organisation d'activités avec comme slogan «fiers de vous accompagner» et ce à la veille du lancement du championnat des ligues professionnelles 1 et 2 pour le compte de la saison footballistique 2018-2019 prévue vendredi, indique un communiqué de la DGSN. Supervisées par des cadres compétents de la Sûreté des wilayas, ces manifestations porteront sur la présentation de conseils en faveur du public sportif au sujet de la conduite sécurisée et la précaution à prendre lors des déplacements aux stades, outre des mesures relatives aux objets interdits à introduire dans les stades et toutes les structures sportives, précise le communiqué. La DGSN, en collaboration avec tous les partenaires du sport, compte inculquer la culture de la concurrence et le fair-play entre les supporters en les associant dans toutes les activités de sensibilisation qu'elle organise en vue de mettre fin aux différentes formes de violences dans les stades, ajoute la même source. Outre cette initiative louable, les services compétents de la DGSN ont mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires pour sécuriser les matchs du championnat national et ce par des équipes de sécurité qui assureront la sécurité des supporters et le bon déroulement de toutes les rencontres du championnat des ligues 1 et 2 «Mobilis» de football.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME

WILAYA DE BLIDA

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ

- Avis d'Attribution provisoire du marché -

Conformément aux dispositions des articles 52 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité de la Wilaya de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires participant à l'appel d'offres national avec exigence de capacités minimales N° 02/2018 qui a été publié dans les quotidiens *الحياة* le 10/07/2018 et le *«DK News»* le 10/07/2018 relatif à «L'achat de fournitures scolaires et aides au profit des enfants handicapés et enfants nécessiteux». Que le marché a été attribué conformément au tableau ci-dessous :

Nature de l'opération	Désignation du soumissionnaire	NIF	Délai de livraison	Montant Proposé (DA/TTC)	Critères de choix
«L'achat de fournitures scolaires et aides au profit des enfants handicapés et enfants nécessiteux» Lot 01 : TROUSSEAUX SCOLAIRES	ETS DEHLOUM HAKIM	183150108452103	05 jours	12.819.727,63	Moins-disant
Lot 02 : TROUSSEAUX SCOLAIRES POUR ENFANTS NON-VOYANTS NIVEAU PRIMAIRE.	Lot Annulé «Jugé excessivement chère»				

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

THEO PRÊTÉ À LA REAL SOCIEDAD

Annoncé depuis plusieurs jours, le prêt de Theo Hernandez, sans option d'achat, s'est concrétisé aujourd'hui. Le Real Madrid et la Real Sociedad ont confirmé le prêt du joueur pour une saison via deux communiqués. Arrivé il y a un an en provenance de l'Atletico Madrid, le latéral gauche madrilène aura été peu convaincant la saison dernière, même s'il a été barré par l'indéboulonnable Marcelo.



LUKA MODRIC VA DEMANDER À PARTIR !

La presse italienne faisait écho d'un très fort intérêt et d'une offre (salariale) très alléchante pour Luka Modric, c'est aujourd'hui confirmé par la radio espagnole Onda Cero. En effet, le club italien propose un contrat de 4 ans à l'Inter + 2 années en Chine à 10M€ nets par saison.

Dans les prochains jours, Luka Modric doit se réunir avec son président. Et à en croire la radio espagnole (ainsi que la presse italienne), le vice-champion du monde lui demandera alors de le laisser partir en Italie.

Toutefois, le Croate est toujours bel et bien à Madrid. En effet, Florentino Perez s'est montré très ferme jusqu'à présent sur son cas : il ne pourra pas partir cet été. De plus, Mateo Kovacic, à qui le Real cherche un remplaçant, est récemment parti une saison en prêt à Chelsea. Un départ de Modric serait ainsi compliqué, voire impossible à pallier à trois semaines de la fin du mercato. Enfin, le Croate n'ira, à priori, pas au clash en cas de refus de Florentino Perez. On imagine alors difficilement le président merengue faire une telle fleur à Luka Modric, compte tenu du fait que celle-ci aurait des conséquences dramatiques sur l'équipe. À suivre...

ALCANTARA DONNE SON ACCORD AU REAL

Dans sa quête de « grands joueurs », le Real Madrid aurait jeté son dévolu sur Thiago Alcantara. Et les Madrilènes seraient parvenus à conclure un accord avec le milieu de terrain du Bayern Munich.

Le Real Madrid vit un mercato estival assez mouvementé. Quelques semaines après le départ surprise de Zinedine Zidane, Cristiano Ronaldo a quitté la Maison-Blanche pour s'engager avec la Juventus Turin.

Ces deux sorties semblent avoir ouvert la porte à d'autres départs du club. Alors que Luka Modric souhaiterait rejoindre l'Inter Milan, Mateo Kovacic a récemment fait ses valises.

Déterminé à quitter la capitale ibérique afin de glaner plus de temps de jeu, le milieu de terrain croate a été prêté à Chelsea. Et du côté de la direction madrilène, on travaille d'ores et déjà sur sa succession.

Annoncé sur le départ, Thiago Alcantara aurait tapé dans l'oeil du champion en titre de la Ligue des Champions. La formation espagnole serait passée au-delà d'un simple intérêt ces dernières heures dans ce dossier.

Selon les informations de la radio Onda Cero relayées par Sport, le joueur de 27 ans a « pleinement confiance en Julen Lopetegui » qui l'avait convoqué en sélection espagnole pour participer au Mondial russe. Il aurait alors donné son aval pour rejoindre Santiago Bernabeu.

Les dirigeants espagnols devront désormais trouver un terrain d'entente avec les homologues pour acter le transfert de l'ancien joueur du FC Barcelone.



LE FISC ESPAGNOL REND 2 MILLIONS D'EUROS À RONALDO

L'accord entre le footballeur portugais et le fisc espagnol prévoyait initialement que CR7 paye 18,8 millions d'euros pour mettre fin aux poursuites pour évasion fiscale. El Mundo, qui dit avoir eu accès à la transaction finale, affirme que la somme passe à 16,7 millions d'euros. Les 2 094 200 euros (de TVA) ne tombent pas du ciel. Selon le fisc, Ronaldo n'avait pas à les payer car volontairement acquiesces sur une cession de ses droits à l'image en Asie et donc, de fait, pas soumis au droit espagnol.

FIN DU FEUILLETON POGBA

Ces derniers jours, le milieu de terrain de Manchester United Paul Pogba (25 ans) a fait l'objet de nombreuses rumeurs l'envoyant notamment au FC Barcelone. D'après les informations de la radio RMC, l'international français a fait le choix de continuer son aventure avec les Red Devils.

En effet, le champion du monde aurait pris la décision de rester afin de s'imposer comme un véritable leader à MU. Pour l'aider dans ses relations parfois tendues avec son entraîneur José Mourinho, Pogba a d'ailleurs reçu les conseils de son sélectionneur Didier Deschamps, qui l'a incité à éviter un clash avec le Portugais. Après une belle Coupe du monde 2018, le Tricolore sera attendu au tournant sous les couleurs mancuniennes !



FÊTES NATIONALES

Le Président Bouteflika félicite le Président de Singapour Halimah Yacob...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations à la présidente singapourienne, Halimah Yacob, à l'occasion de la fête nationale de son pays. «Il m'est particulièrement agréable, au moment où votre pays célèbre sa fête nationale, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations accompagnées de mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple ami de Singapour», a écrit le président Bouteflika. «Je voudrais saisir cette opportunité pour me féliciter des relations liant nos deux pays et vous renouveler ma volonté d'œuvrer à leur renforcement au mieux des intérêts de nos peuples amis», ajoute le chef de l'Etat dans son message.

... et le Président équatorien Lénin Moreno Garcés

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé aussi un message de félicitations à son homologue équatorien, Lénin Moreno Garcés, à l'occasion du 20^e anniversaire de son pays, dans lequel il lui a renouvelé sa volonté de développer la coopération bilatérale. «Il me plaît, au moment où votre pays célèbre le 20^e anniversaire de son indépendance, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos plus chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux de progrès et de bien-être pour le peuple équatorien ami», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Je sais que cette heureuse occasion pour vous renouveler ma volonté d'œuvrer, avec vous, au développement de la coopération bilatérale et à l'approfondissement des liens d'amitié et de solidarité qui existent entre nos deux pays», a ajouté le chef de l'Etat.

OULD KADDOUR À PARTIR DE BÉJAÏA : L'Algérie souhaite le maintien des accords de 2016 de l'Opep et des pays non-Opep

Le Président directeur général (Pdg) de Sonatrach, Abdelmoumène Ould Kaddour, a indiqué jeudi à Béjaïa, que l'Algérie souhaite «le maintien de l'accord de décembre 2016» de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et non-Opep, lors de la réunion de septembre prochain à Alger.

«Ce que nous souhaitons est que l'accord de 2016 soit maintenu», a-t-il indiqué. Cependant, a-t-il nuancé, «ce qui se passe actuellement aura certainement avec, notamment, la conjoncture politique actuelle aux Etats-Unis et au Moyen-Orient, un impact sur la réunion que personne ne peut prévoir».

L'accord, signé en décembre

LE REGRETTÉ MOHAMED SALAH YAHIAOUI: Le Président Bouteflika : «Un homme altruiste ayant prôné le sacrifice et le martyr»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de condoléances à la famille du moudjahid, Mohamed Salah Yahiaoui, décédé hier à l'âge de 81 ans, dans lequel il a qualifié l'homme d'«altruiste de nature, ayant adopté le sacrifice en tant que mode et le martyr en tant qu'aspiration». «C'est avec une grande affliction que je présente mes sincères condoléances, suite à la perte d'un brave compagnon d'arme et un fervent défenseur des principes et idéaux nobles, à savoir: le moudjahid, militant et cher ami, Mohamed Salah Yahiaoui, qui s'est engagé avec bravoure sur le champ de bataille, aux côtés des vaillants ayant longuement lutté dans les maquis et partout, sans jamais un jour baisser les bras ou montrer un signe de faiblesse, vivant en toute plénitude, altruiste de nature avec le sacrifice pour mode et le martyr comme aspiration», a écrit le président de la République. «Disciple de l'école des Oulémas musulmans où il a s'est abreuvé du fleuve de la clémence, de la droiture, de la fierté et de l'amour de la patrie, ce jeune lion de la révolution n'a pas manqué à l'appel du devoir, endossant un lourd fardeau que même les braves et les vaillants n'oseraient

assumer pour s'affranchir des griffes d'un occupant, qui s'est accaparé de notre chère patrie et pris en esclave son peuple pour plus d'un siècle, jusqu'au déclenchement de la Guerre de libération nationale, lors de laquelle les moudjahidine ont mis à rude épreuve les forces coloniales, réussissant grâce à leur courage et à l'aide de Dieu, en dépit d'un flagrant déséquilibre des forces, à se faire justice et à recouvrer l'indépendance de notre pays», a ajouté le chef de l'Etat. «L'indépendance fut arrachée après avoir payé un lourd tribut, les martyrs tombés au champ d'honneur, tandis que d'autres valeureux moudjahidine ont eu le mérite de contribuer à l'édification de l'Etat algérien moderne, dont le frère Mohamed Salah qui fut un modèle de sacrifice (...) En cette douloureuse épreuve, je présente, à toute la famille de notre cher regretté, à ses proches ainsi qu'à ses compagnons d'armes, mes sincères condoléances et mes sentiments de compassion, priant Dieu Tout Puissant de les assister en cette triste circonstance, d'accueillir le défunt dans son vaste paradis et de lui accorder sa sainte miséricorde», a conclu le chef de l'Etat.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 2 casemates pour groupes terroristes découvertes et détruites à Aïn Defla

Deux casemates pour groupes terroristes ont été découvertes et détruites jeudi à Aïn Defla, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 09 août 2018 à Aïn Defla/tère Région militaire, deux (02) casemates pour groupes terroristes», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, «un détachement combiné de l'ANP a récupéré, à In Azenas/4eRM, une somme d'argent s'élevant à (28.880.000) dinars algériens volée de la poste de Debdob la semaine précédente», indique le MDN, soulignant que «l'enquête est toujours en cours afin de cerner tous les détails relatifs à cet acte criminel et de récupérer la totalité de la somme d'argent volée». A El Oued et Biskra/4eRM, des détachements de

l'ANP ont intercepté «trois (03) contrebandiers, trois (03) camions et (64) quintaux de tabac», tandis que d'autres détachements ont appréhendé, à Tamarrasset et Bordj Badji Mokhtar/6eRM, huit «(08) contrebandiers et saisi quatre (04) véhicules tout-terrain, (3.779) tonnes de denrées alimentaires et divers outils d'orpaillage». D'autre part, «des détachements de l'ANP ont mis en échec lors de diverses opérations menées respectivement à Souk-Ahras, Tébesa et El-Taref/5eRM, des tentatives de contrebande d'une quantité de carburant s'élevant à (11.379) litres», alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Oran et Tlemcen/2eRM, «deux (02) narcotrafiquants en possession de (07,7) kilogrammes de kif traité».

De même, «treize (13) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Saïda, Naâma et Laghouat», conclut le MDN.

Le moudjahid Mohamed-Salah Yahaoui inhumé au cimetière de Sidi-Yahia

2016 entre onze (11) producteurs de pétrole non-Opep et 13 pays membres de l'Opep, prévoit une baisse de la production pétrolière de 1,8 million de barils par jour pour maintenir l'équilibre sur le marché mondial

Le moudjahid Mohamed-Salah Yahaoui, décédé hier matin à l'âge de 81 ans, a été inhumé le même jour au cimetière de Sidi-Yahia (Alger) après la prière hebdomadaire du vendredi. L'enterrement a eu lieu en présence de plusieurs personnalités politiques, historiques et des membres du gouvernement, à leur tête le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja ainsi que de nombreux citoyens. Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a

salué, dans une oraison funèbre, les qualités du défunt notamment son «engagement, dès son jeune âge, dans la Révolution de Novembre 1954 ainsi que les responsabilités qu'il a eues à assumer après l'indépendance de l'Algérie». «Il était un des héros de la Révolution et un nationaliste, resté fidèle à la génération et au message de Novembre», a fait observer Zitouni qui a appelé les nouvelles générations à «s'inspirer du dévouement de ce grand moudjahid».

De son côté, le se-

crétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbas, a indiqué dans une déclaration à la presse que le défunt «était un grand militant du parti et est resté membre du Comité central du FLN», ajoutant que sous sa conduite, en tant que secrétaire général (1977-1979), le FLN avait connu un «renouveau».

Né en 1937 à Aïn El Khadhra (M'sila), Mohamed-Salah Yahaoui était l'un des premiers officiers de l'Armée de libération nationale (ALN), membre au Conseil de la Révolution et membre du Comité central du FLN. Le défunt avait rejoint les rangs de la Révolution en 1956 et était proche de l'ancien président de la République, Houari Boumedienne. Il avait à occuper plusieurs postes de responsabilité après l'indépendance, entre autres, membre du Conseil de la Révolution de 1965 à 1977 et commandant de l'Académie militaire interarmes de Chérchell (AMIA) de 1968 à 1977.

APS